TRAVAIL ET SANTÉ

Revue francophone pour la santé du travail et de l'environnement

Guide source en SST 2017

Travail et santé est à votre service depuis plus de 30 ans

EN PLUS

- Enquête accident de l'interview à l'analyse
- Protéger la zone respiratoire
- Gestion de la formation
- Identifiez vos risques
- Catastrophologie
- Premiers soins
- Massothérapie et productivité
- Michel Pérusse lance un défi
- Prix Antoine-Aumont

www.travailetsante.net

SUPPLÉMENT-DÉCEMBRE 2016 - Volume 32 - Nº 5 - PP 40050163 - E09387

PRÊT POUR LE **GRAND MOMENT ?**

Quand les gaz dangereux menacent vos installations de travail,
obtenez un message fort et clair.

Bienvenue au Radius BZ1 !
Découvrez la nouvelle ère de la surveillance dans des espaces ciblés.

Plus de détails sur
www.indsci.fr/**radiusbz1**

INDUSTRIAL SCIENTIFIC

BZ1 RADIUS™

TRAVAIL ET SANTÉ

GUIDE SOURCE 2017
SUPPLÉMENT-DÉCEMBRE 2016 - Vol. 32 N° 5

PRÉSIDENT ROBERT RICHARDS CRIA

DIRECTEUR ADMINISTRATION ET FINANCE FRÉDÉRIC LANNOYE

RÉDACTEUR EN CHEF CHRISTIAN MILLET

RÉVISION ET CORRECTION ROBERT RICHARDS
JOANNE HÉNAULT
KAROLANNE CLÉROUX

GRAPHISME NANCY JACQUES

PHOTOGRAPHIES
PAGES COUVERTURE, 4, 6, 18, 32 ET 36 : SHUTTERSTOCK
PAGE 22 : MICHEL GAGNON
PAGE 28 : AQHSST

IMPRIMERIE PAYETTE ET SIMMS

PUBLICITÉ CPS MÉDIA
TÉL.: 450 227-8414
TÉLÉC.: 450 227-8995

KAROLANNE CLÉROUX : POSTE 310,
COURRIEL : kcleroux@cpsmedia.ca

ABONNEMENTS
TÉL.: 450 651-2855
TÉLÉC.: 450 928-0387

RÉDACTION
TÉL.: 450 651-2855
TÉLÉC.: 450 928-0387
COURRIEL : travail.sante@sympatico.ca

TRAVAIL ET SANTÉ est indexé dans Repère, dans l'Index de la Santé et des services sociaux et dans le Canadian Advertising Rates and Data. Les articles scientifiques sont indexés dans le CIS du Bureau international du travail (BIT) à Genève. *Travail et santé* est publié quatre fois par année par Le groupe de communication Sansectra Inc. ***Travail et santé* laisse aux auteurs et aux annonceurs l'entière responsabilité de leurs textes, photos et illustrations.** Les titres, les sous-titres, les textes de présentation et les rubriques non signés sont de la rédaction.

LA REPRODUCTION EN TOUT OU EN PARTIE DES TEXTES EST INTERDITE. Toute demande de reproduction d'article doit se faire à Copibec au (514) 288-1664 ou au 1 800 717-2022.

Toute correspondance doit être adressée à :
Travail et santé, 85, rue Saint-Charles Ouest, bureau 201, Longueuil (Québec) J4H 1C5

Dépôt légal ISSN 0829-0369
Bibliothèque du Québec
Bibliothèque du Canada

Convention de la Poste-publications
No 40050163
No d'enregistrement 09387

Canada Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien.

Voici le **Guide source** 2017

Encore une fois, nous avons réussi à créer cet outil de référence qui vous permet d'avoir accès rapidement à des fournisseurs de produits et de services. Ces derniers nous font confiance, nous permettent de concevoir ce document et nous vous invitons à les contacter. La réalisation d'une revue repose sur la synergie indissociable entre les textes, les lecteurs et les annonceurs. L'ordre de ces éléments n'est pas important. Ils sont tous égaux comme les maillons d'une chaine.

C'est pourquoi je remercie les auteurs, les lecteurs et les annonceurs de continuer à nous faire confiance après plus de 32 ans d'existence. En effet, mars sera sous le signe de la 33e édition.

Nouveauté

Pratiquement à tous les ans, depuis quelque temps, nous tentons d'innover en inaugurant un nouveau produit ayant pour objectif de mieux vous informer dans ce monde diversifié de la santé et de la sécurité du travail (SST). Cette année ce seront les clips vidéos qui feront leur apparition. Ils seront disponibles à partir du site Web de *travailetsante.net*. Les premiers sujets porteront sur l'enquête accident, le SIMDUT 2015 et la communication en SST. Déjà, des auteurs réguliers ont manifesté leur intérêt à y participer. Nous invitons les lecteurs à nous faire part des sujets qu'ils aimeraient voir et entendre.

Coup d'œil sur les articles de cette édition

L'auteur Martin Miljour jette un œil sur les bienfaits de la massothérapie en milieu de travail. Nous pouvons y lire que la plupart des assurances collectives couvrant une partie des couts, cela peut devenir très rentable pour l'employeur.

La formation joue un rôle très important en SST. Marc-André Ferron nous invite à une réflexion sur la gestion de cette activité.

Michel Pérusse pose son défi à travers un cas d'accident qui aurait pu être évité. Les réponses des cas précédents se retrouvent sur le site Web de *Travail et santé*. [Http: //www.travailetsante.net/defi-michel-perusse/].

Connaissez-vous la Catastrophologie? Mélanie Monette nous y invite et propose d'avoir un plan d'action avant que le pire n'arrive.

Encore une triste affaire reliée au sulfure d'hydrogène (H_2S). On en parle et en reparle et encore on retrouve des victimes de ce gaz. Il faut aussi reconnaitre le courage des sauveteurs qui, parfois, comme c'est le cas dans cet article, retrouvent des amis décédés.

Michel Gagnon nous fait part d'une réflexion sur la captation à la source reliée à la soudure. Il existe des moyens efficaces pour protéger les travailleurs de l'absorption respiratoire de ces fumées.

Pour ma part je signe deux articles, un sur la transformation du SIMDUT pour s'adapter aux nouvelles normes et un sur l'importance de la formation à travers une histoire de cas. Qu'arrive-t-il quand les travailleurs ne savent pas quoi faire devant un accident de travail?

Finalement, avec Christian Millet, nous signons deux articles qui sont un avant-gout des capsules vidéos dont il est fait mention au début de mon propos. Suite à un accident ou un incident, comment faire des interviews réussis des témoins et comment traiter l'analyse des données recueillies?

Encore une fois, nous avons mis tout notre cœur et notre enthousiasme pour vous fournir chers lecteurs et lectrices une revue de qualité.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une excellente année 2017, remplie de la réalisation de vos rêves et de vos objectifs. ■

Robert Richards CRIA

Les textes de *Travail et santé* sont rédigés conformément à la nouvelle orthographe.

Sommaire

4 POUR UN BIENÊTRE ET UNE PRODUCTIVITÉ ACCRUE

Les tensions musculaires, souvent à l'origine de troubles musculosquelettiques (TMS) ainsi que les mouvements répétitifs comme on en retrouve, entre autres lors du travail à l'ordinateur, engendrent des baisses de productivité chez les personnes atteintes. La massothérapie en milieu de travail peut alors devenir un allié précieux pour contrôler cette situation.

Par Martin Miljour

6 GESTION DE LA FORMATION EN SST PRINCIPES DE BASE

La gestion de la formation en matière de santé et de sécurité représente pour plusieurs organisations un cauchemar perpétuel. Au cours de cet article, nous allons faire un survol de quelques stratégies entourant les enjeux pédagogiques de la prévention ainsi que les principes de base qui s'y rattachent.

Par Marc-André Ferron

12 SAURIEZ-VOUS RÉPONDRE ? CAS NUMÉRO 4

Cette nouvelle chronique lance un défi aux lecteurs de *Travail et santé*. Sauriez-vous répondre adéquatement aux questions qui suivent cette histoire de cas basée sur des faits réels ?

Par Michel Pérusse

16 IDENTIFIEZ VOS RISQUES RÉDUISEZ VOTRE VULNÉRABILITÉ

Lorsque vous pensez au pire scénario concernant votre organisation, quelles sont les images qui surgissent ? Incendie, panne électrique, déversement, menaces, pertes financières, atteintes à la réputation, autre ?

Par Mélanie Monette

18 LE JOUR DE LA MARMOTTE EN DÉTECTION DE GAZ

Nous sommes début octobre 2016. Je viens de parler à Sylvain Laplante, Directeur du service sécurité incendie à St-Valérien de Milton. Dans une heure il ira aux funérailles d'un ami qui est décédé dans un espace clos, suite à un accident impliquant deux travailleurs du domaine agricole de cette petite municipalité de la Montérégie.

Par Christian Rousseau

22 VENTILATION EFFICACE DANS LA ZONE RESPIRATOIRE

Lorsqu'on parle de ventilation dans la zone respiratoire des travailleurs, il faut évidemment adresser les notions d'efficacité des processus de captation. Mais comment se faire une idée de l'efficacité de la captation nécessaire pour bien protéger cette zone ?

Par Michel Gagnon

27 UN MAL IRRÉVERSIBLE

Les troubles de l'oreille, de la mastoïde et de l'audition représentent plus de 40 % des dossiers pour maladies professionnelles.

Par la rédaction de *Travail et santé*

28 DENIS BÉGIN REÇOIT LE PRESTIGIEUX PRIX ANTOINE-AUMONT

Le prix Antoine Aumont souligne « l'ensemble des réalisations d'une personne ou d'un groupe qui, pendant plusieurs années, a fourni une contribution qui a marqué par son impact et/ou sa valeur scientifique la santé et la sécurité du travail ».

Par la rédaction de *Travail et santé*

30 POUR PARTIR DU BON PIED

Plusieurs intervenants en gestion se posent la question suivante : Comment commencer à se préparer pour se conformer aux nouvelles exigences du SIMDUT 2015? La démarche est simple, mais encore faut-il s'y mettre et le faire adéquatement.

Par Robert Richards

32 INTERVIEW DES TÉMOINS SAVOIR ÉCOUTER

L'enquête qui suit un incident ou un accident comporte diverses étapes, dont la rencontre avec les témoins. Cette rencontre a pour objectif d'une part de mieux comprendre ce qui s'est passé et, d'autre part de trouver des solutions pour corriger la situation afin d'éviter une répétition d'un même accident.

Par Robert Richards

33 L'ANALYSE DES DONNÉES DE L'INTERVIEW

Dans l'article précédent, Robert Richards a expliqué comment réussir une entrevue à l'aide de techniques de communication efficace et d'une écoute attentive des faits rapportés par les témoins d'un incident en milieu de travail.

Par Christian Millet

36 PANIQUE AU CLSC

C'était un matin comme un autre au CLSC. Les rendez-vous pour les prises de sang étaient pratiquement terminés et chacun prenait sa place dans son bureau respectif. Soudain trois hommes très énervés entrent en trompe transportant une personne couchée sur une civière.

Par Robert Richards

Nos auteurs

Index des descripteurs

BOTTES ET SOULIERS DE TRAVAIL
Lemaitre 27
Royer inc. 27

CONSULTANT
Contex environnement 20
Morneau Shepell ltée 15
Novo SST 15
Prévigesst 15
Santinel 15
Santragest 15

DISTRIBUTEUR
Les composants industriels WAJAX 27

ERGOTHÉRAPIE
Groupe Ergo ressources 5

FORMATION
Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec 7
GRAVI-T ZÉRO INC. 28
Novo studio 7
SIM 7

FORMATION SUR MESURE
Le groupe ACCI SST 7

GANTS ET LUNETTES DE SÉCURITÉ
Tenaquip Ltd (Zenith) 27

HYGIÈNE INDUSTRIELLE
Concept Controls 19

INSTRUMENTS DE MESURE
BW technologies by Honeywell 19
Concept controls inc. 19
Draeger safety 19
Industrial scientific 19

PRÉVENTION
Consultants Mémo 7
Electrolab training systems 7
Secur-T 28

TRAVAIL ET SANTÉ
3M 19

UNIVERSITÉ
École de technologie supérieure (ÉTS) 8
Université de Montréal – certificat SST 8
Université de Montréal-DESS 8
Université de Sherbrooke 10
Université du Québec en Abitibi-Témiscaminque (UQAT) 10

VENTILATION
Henlex 19

Index des rubriques

Bienêtre 4
Formation et information 6
Gestion de la SST 12
Hygiène du travail 16
Protection personnelle 27
Sécurité 28

Liste des annonceurs

- 3m Canada Company C4, 19
- Bw Technologies By Honeywell 19, 23
- Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec. 7
- Concept Controls Inc. 19
- Contex Environnement 20
- Consultants MÉMO - catastrophologue 7
- Draeger Safety 19
- École de Technologie Supérieure (ÉTS) 8
- Electrolab Training Systems 7, 11
- Gravi-T Zéro Inc. 28
- Groupe Ergo Ressources 5
- Henlex 17, 19
- Industrial Scientific C2, 19, 24
- Le Groupe ACCI SST 7
- Lemaitre 27
- Les composants industriels Wajax 27
- Morneau Shepell Ltée. 15
- Novo SST 13, 15
- Novo Studio 7, 9
- Prévigesst 15
- Produits de sécurité Zenith (Tenaquip) 27
- Royer Inc. 27
- Santinel 15
- Santragest 15
- Secur-T 28, 29
- Sim 7
- Université de Montréal – certificat SST 8
- Université de Montréal-DESS. 8
- Université de Sherbrooke 10
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) ... 10

MASSOTHÉRAPIE

POUR UN BIENÊTRE
Et une productivité accrue

Martin Miljour[1]

Les tensions musculaires, souvent à l'origine de troubles musculosquelettiques (TMS) ainsi que les mouvements répétitifs comme on en retrouve, entre autres lors du travail à l'ordinateur, engendrent des baisses de productivité chez les personnes atteintes.
La massothérapie en milieu de travail peut alors devenir un allié précieux pour contrôler cette situation.

Environ 20 minutes de massage par semaine peuvent assurer une diminution substantielle des tensions accumulées et évitent des maux qui y seraient associés. De plus, cette pratique de massothérapie a pour autre bienfait d'obtenir un sommeil plus récupérateur pour les deux ou trois nuits suivantes. Il en découle qu'une personne mieux reposée devient plus alerte et plus efficace dans l'accomplissement de ses tâches.

Résultats concrets

Le massage a pour résultat de produire un relâchement musculaire dont la conséquence assure un regain d'énergie.

Il est toutefois possible que, pour certaines personnes sédentaires, le massage entraine de légères courbatures dans les 24 à 48 heures. Mais elles sont rapidement remplacées par un état de bienêtre et une amélioration des états physiologique et psychique ayant pour conséquence une meilleure productivité au travail.

Le massage peut aider à prévenir de nombreux maux d'ordre musculosquelettique en diminuant diverses tensions musculaires, ce qui soulage par conséquent des zones fortement sollicitées à l'exécution d'une tâche. À cet effet, des étirements peuvent avantageusement s'ajouter pour contribuer à améliorer la prévention des TMS.

Couts

La plupart des assurances collectives couvrent une grande partie des frais encourus par les services d'un massothérapeute

1. MASSOTHÉRAPEUTE, MEMBRE DE LA F.Q.M. ET L'A.N.N. [martinmiljour.masso@gmail.com]

reconnu, et ce, même si le traitement est pratiqué en milieu de travail. Pour plusieurs personnes, quelques minutes par semaine suffisent pour obtenir les effets escomptés.

Promouvoir la santé

Il devient par conséquent avantageux pour une entreprise d'accorder du temps, même durant les heures de travail, pour permettre aux employés qui le désirent, une séance de massothérapie. Il s'agirait d'une formule gagnant-gagnant.

La massothérapie s'insère parfaitement dans le cadre d'un programme de promotion de la santé en milieu de travail. En effet, selon diverses études réalisées au Canada, chaque dollar investi par une entreprise en promotion de la santé peut rapporter entre 1,64 $ et 3,40 $. Rappelons que la promotion de la santé implique divers programmes comme l'alimentation, l'exercice physique, etc. (1).

En 2014, dans le domaine médical, entres autres, on notait *9 369 accidents de travail et 53 cas de maladie professionnelle, soit 10,7 % de tous les dossiers acceptés par la CSST (maintenant la CNESST) la proportion des lésions musculosquelettiques est la plus forte (41.7 %) et ne cesse d'augmenter (+7.8 %) depuis 2011* (2). À l'hôpital Royal Victoria, les employés et le personnel médical ont pu bénéficier de traitements de massage sur chaise et ils ont constaté à quel point un simple massage de quelques minutes peut avoir un effet très positif sur leur santé physique et psychique (2).

Le centre de formation des adultes à Mont-Laurier a également décidé d'offrir à ses employés une séance de massage sur chaise pour prévenir l'épuisement professionnel. Ce qui traduit, d'une part pour l'employeur une réelle volonté du mieux-être de l'ensemble de son personnel et d'autre part un sentiment d'écoute, d'empathie et de reconnaissance pour les employés (3).

En conclusion

Certaines expériences démontrent l'utilité de la massothérapie en milieu de travail (2) (3). Sachant que quelques minutes peuvent faire la différence pour les employés et que la majeure partie des compagnies d'assurance collective couvre les frais d'un massage thérapeutique, la rentabilité devient au rendez-vous.

Références bibliographiques

1. Messier, M, (2008) Des employés en santé pour des entreprises saines, *Travail et santé*, Vol 23 nº 5 (Guide source).
2. Bernier, F, Soigner les soignants, *Le Massager*, Vol. 32 no 4, février 2016.
3. Prix innovation en santé et sécurité du travail 2005, Région des Laurentides. Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2005
ISBN 2-550-43641-5. ■

ERGOTHÉRAPIE

GROUPE ERGO RESSOURCES
...vers l'autonomie

Par l'intermédiaire d'une équipe multi ou interdisciplinaire, notre mission est d'offrir des services personnalisés à une clientèle en arrêt de travail ou à risque d'arrêt de travail.

Dans une approche gagnant-gagnant (travailleur, employeur, assureur), nous offrons des solutions qui tiennent compte de la réalité du travail, des contraintes, des règlements de l'assureur et de la condition de la personne afin d'obtenir un retour durable et sécuritaire au travail.

Groupe Ergo Ressources
329, chemin du Richelieu
McMasterville (Québec) J3G 1T8
Téléphone : 514 667-0180
Télécopieur : 450 467-8401
Courriel : info@ger-ergo.com
Site Internet : www.ger-ergo.com
Personne-ressource : Judith Sirois

TRAVAIL ET SANTÉ

vous offre des formations et des conférences directement dans votre entreprise.

Consultez notre site Web pour en savoir plus

www.travailetsante.net

Gestion de la formation en SST

PRINCIPES DE BASE

Marc-André Ferron[1]

La gestion de la formation en matière de santé et de sécurité représente pour plusieurs organisations un cauchemar perpétuel. Au cours de cet article, nous allons faire un survol de quelques stratégies entourant les enjeux pédagogiques de la prévention ainsi que les principes de base qui s'y rattachent.

Afin de bien positionner la gestion de la formation, nous allons tout d'abord aborder certains concepts de base en matière de santé-sécurité. La santé et la sécurité sont de la gestion des dangers et des risques associés.

Il y a un vieux dicton en gestion qui mentionne qu'il est impossible de gérer ce que l'on ne connait pas. Cela étant dit, il est donc impossible de gérer les dangers s'ils sont inconnus.

Voilà le premier pas à accomplir en matière de gestion de la formation : s'assurer d'avoir bien inventorié vos dangers à l'intérieur de votre organisation. Bien que cela soit logique, cela constitue aussi une exigence légale très claire.

Cela est précisé à l'intérieur de la Loi sur la santé et sécurité au travail (LSST) à l'intérieur de l'article 52 :

LSST Article 52 : *L'employeur dresse et maintient à jour, conformément aux règlements, un registre des caractéristiques concernant les postes de travail identifiant notamment les contaminants et matières dangereuses qui y sont présents et un registre des* ***caractéristiques concernant le travail exécuté par chaque travailleur à son emploi.*** *L'employeur doit mettre ces registres à la disposition des membres du comité de santé et de sécurité et du représentant à la prévention.*

Communication et hiérarchie

Une fois les dangers identifiés, le tout ne fait que commencer. Le fait d'identifier les risques associés à ces dangers ne corrige rien et n'informe en rien le travailleur sur ce à quoi il est exposé et encore moins ce qu'il doit faire de manière préventive afin de se protéger contre les risques ciblés.

Encore une fois la LSST est bien claire en ce sens dans les responsabilités de l'employeur. Il y est entre autres spécifié ceci à l'article 51,9 :

LSST Article 51,9 : *L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur. Il doit notamment :* ***informer adéquatement le travailleur sur les risques reliés à son travail*** *et lui assurer la formation, l'entrainement et la supervision appropriés afin de faire en sorte que le travailleur ait l'habileté et les connaissances requises pour accomplir de façon sécuritaire le travail qui lui est confié ;*

La logique est donc simple, afin de pouvoir gérer les risques, il faut en premier lieu les identifier. Ensuite il faut en communiquer l'existence à l'employé sans quoi, ce dernier peut complètement les ignorer alors qu'il y est quotidiennement exposé.

Une fois les risques identifiés et communiqués, c'est à ce moment que le plus important commence, c'est-à-dire la gestion stratégique de ceux-ci. Si la santé et la sécurité sont de la gestion des risques, il y a assurément d'excellentes façons de les gérer, mais aussi des bonnes, des moyennes ainsi que des faibles. Voilà donc où prend naissance le concept que l'on appelle la hiérarchie d'efficacité dans la gestion des risques.

La base de la hiérarchie d'efficacité repose sur la façon de gérer les dangers pour procéder à leur élimination à la source. Si les dangers ont été éliminés, ils ne peuvent engendrer d'accidents de travail et le risque a été géré à 100 %. Cela constitue le fondement de la Loi en matière de santé-sécurité tel que stipulé à l'article 2 de la LSST :

LSST article 2 : *La présente loi* ***a pour objet l'élimination*** *à la source même des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs.*

Dans le cas où l'élimination à la source des dangers est impossible, ils doivent être réduits à la source d'où, entre autres, viennent les programmes tels que celui de la tolérance zéro à l'égard de la sécurité de la machinerie. À ce moment entre en ligne de compte la notion de *facteur de sécurité équivalent.*

1. AUTEUR, CONSULTANT, CONFÉRENCIER, [maferron@gestionauthentique.com]

FORMATION

CENTRE PATRONAL DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC

Depuis plus de 30 ans, le **Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec** offre des services de formation et d'information en prévention et gestion des réclamations et de la cotisation à la CNESST.

Une équipe de conseillers et formateurs de talent, spécialisés en SST, assure ces services, et ce, afin d'aider les entreprises à assumer leur leadership en santé-sécurité du travail.

Nous formons les dirigeants, les coordonnateurs ressources humaines et SST, les professionnels, les superviseurs, les techniciens, les membres des comités SST et les travailleurs.

Des formations et webinaires pratiques, de haute qualité et des colloques de choix en santé-sécurité!

Centre patronal SST du Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1000
Montréal (Québec) H3A 3C6
Téléphone : 514 842-8401
Télécopieur : 514 842-9375
Courriel : reception@centrepatronalsst.qc.ca
Site Internet : www.centrepatronalsst.qc.ca
Personne-ressource : France Labelle

FORMATION

NOVO STUDIO

Vous cherchez une façon rapide, agréable et rentable pour former vos employés en matière de SST? Novo Studio, une nouvelle entreprise signée Novo SST, est la solution.

Novo Studio vous propose du contenu numérique inédit, accessible et dynamique pour former et sensibiliser vos employés. Vous accédez à une plateforme de formation en ligne entièrement dédiée à la SST. Son tableau de bord détaillé vous permet de suivre en temps réel la progression de vos employés.

Placé au cœur du processus de création, l'apprenant s'assure une compréhension optimale et une expérience de formation mémorable.

Selon vos besoins, Novo Studio développe des formations sur mesure. Il est aussi possible d'adapter le contenu de vidéos existantes pour vous.

Novo Studio
2600, boul. Laurier, bureau 740
Québec (Québec) G1V 4W2
Téléphone : 1 844 238-6686
Télécopieur : 418 650-2874
Courriel : admin@novostudio.ca
Site Internet : www.novostudio.ca
Personne-ressource : Stéphane Paré, directeur

FORMATION

SIM

SIM est l'un des plus importants formateurs SST au Québec. Hygiène industrielle, Équipements mobiles, Environnement, Gestion SST, nous vous proposons plus de 40 formations SST standardisées reconnues par les plus grandes corporations :

- Formation en entreprise
- Formation pratique avec simulateur
- Formation publique
- Formation en ligne
- Services-conseils SST

SIM offre un calendrier de formations publiques proposant plus de 125 plages horaires chaque semaine : Shawinigan, Montréal, Laval, Valleyfield, Deschambault, Val-d'Or, Baie-Comeau, Sept-Îles, Fermont, Contrecoeur, Rouyn-Noranda, Sherbrooke, Drummondville.

S.I.M. Inc.
528, 5ième Rue de la pointe
Shawinigan (Québec) G9N 1E8
Téléphone : 877-746-5653
Télécopieur : 819 536-5367
Courriel : inscriptions@simexperts.com
Site Internet : www.simexperts.com
Personne-ressource : Marie-Eve Levasseur, directrice des opérations SST et formation

FORMATION SUR MESURE

LE GROUPE ACCISST

Gestionnaire de mutuelles de prévention, le Groupe ACCIsst supporte les entreprises dans la prévention des accidents de travail, la gestion des dossiers de lésions professionnelles et le financement des cotisations à la CNESST.

Une équipe de consultants spécialisés assure un suivi continu et se déplace dans votre organisation. Les consultants du groupe ACCIsst peuvent aussi réaliser différents mandats spécifiques en santé et sécurité au travail.

Par ailleurs, le Groupe ACCIsst offre des formations visant à amener vos travailleurs à réaliser leurs tâches de façon sécuritaire. Nos formateurs se déplacent dans votre organisation afin d'utiliser vos équipements et de comprendre la réalité de votre milieu de travail. Contactez-nous dès aujourd'hui.

Le Groupe ACCIsst inc.
Téléphone : 1 888-864-7578
Télécopieur : 1 877-864-7954
Courriel : formation@accisst.com
Site Internet : www.accisst.com
Personne-ressource : Caroline Tremblay

PRÉVENTION

electrolab
SYSTÈMES DE FORMATION

Les systèmes de formation Electrolab
La formation et la sécurité d'une main d'œuvre qualifiée

Depuis plus de 30 années, les secteurs industriels canadiens ont fait confiance à ***Les systèmes de formation Electrolab,*** afin de leur offrir des systèmes et des ressources de formation de qualité exceptionnelle. Nous vous promettons des produits des plus hautes qualités à des prix compétitifs, et nous nous engageons à vous offrir le meilleur service de l'industrie. Nous sommes votre unique source au Canada pour plus de 35 fournisseurs de produits de formation touchant la santé et la sécurité du travail. Nous offrons des contenus de qualité, maintes fois primés, et ce, dans les formats répondant le mieux à vos besoins de formation, que vous ayez besoin de DVD, de vidéos ou de solutions d'apprentissage en ligne.

Electrolab Systèmes de formation
335 University Ave., P.O. Box 320
Belleville (Ontario) K8N 5A5
Téléphone : 1 800 267-7482
Télécopieur : 613 962-0284
Courriel : safety@electrolab.ca
Site Internet : www.electrolab.ca

PRÉVENTION

La CATASTROPHOLOGUE

Prévenir les pires scénarios, en vous préparant adéquatement.

La Catastrophologue Mélanie Monette et son équipe multidisciplinaire vous accompagnent dans la prévention d'accidents et de sinistres possibles.

FORMATIONS PERSONNALISÉES • Comité de santé et sécurité • EAQL/Fit test • Manipulation d'extincteur • SIMDUT 2015 • Simulation

MESURES D'URGENCE
• Agression • Bombe • Évacuation • Inondation • Pannes, etc.

SÉCURITÉ INCENDIE
• Brigade d'urgence • Exercice d'évacuation • Formation • Inspection • Plan d'évacuation muraux • Plan de sécurité incendie (PSI)

Consultants MÉMO, une équipe à l'écoute de vos besoins.

Consultants MÉMO inc.
106, 39e Avenue
Saint-Eustache (Québec) J7P 3B1
Téléphone : 514 771-6366
Courriel : info@consultantsmemo.com
Site Internet : www.consultantsmemo.com
Personne-ressource : Mélanie Monette, La Catastrophologue

Ce *facteur de sécurité équivalent* signifie que la protection installée doit offrir un facteur de sécurité équivalent à l'élimination à la source. Donc des dispositifs physiques ou mécaniques permettant d'éviter pratiquement à 100 % la possibilité de survenue d'un accident de travail.

Malheureusement, l'élimination et la réduction à la source des dangers ne sont pas toujours possibles. Vient alors s'introduire à la hiérarchie d'efficacité, la notion de mesures de gestion, qui consiste principalement à la mise en place des procédures, de règlements et de port des équipements de protection individuelle permettant d'assurer une saine gestion des risques.

La mise en place de procédures et de règlements repose principalement sur la définition de rôles et responsabilités devant être exécutés par les différents joueurs de l'organisation et permettant encore une fois d'assurer un niveau de gestion des dangers équivalent à l'élimination à la source.

Toutefois, il faut garder en tête que la définition de rôles et de responsabilités afin de gérer les dangers, ne nous enlève en rien l'obligation de les éliminer à la source. Cela est clairement expliqué à l'article 3 de la LSST.

LSST article 3 : *La mise à la disposition des travailleurs de moyens et d'équipements de protection individuels ou collectifs, lorsque cela s'avère nécessaire pour répondre à leurs besoins particuliers,* ***ne doit diminuer en rien les efforts requis pour éliminer à la source même les dangers*** *pour leur santé, leur sécurité et leur intégrité physique.*

Définir stratégiquement les besoins de formation

Si on récapitule, il faut premièrement identifier les dangers et les risques qui leur sont associés. Deuxièmement, on doit les communiquer aux employés. Troisièmement, il s'agit d'assurer la mise en place de mesures de gestion, qui respectent la hiérarchie suivante : élimination, réduction, implantation de mesures de gestion.

Si vous en êtes à implanter des mesures de gestion, vous avez déjà commencé à définir des rôles et des responsabilités permettant d'assurer une gestion adéquate des dangers. Cependant, à quoi bon définir des rôles et responsabilités, s'ils ne sont pas communiqués ou enseignés ?

Voilà donc où arrive la formation en matière de prévention. Les gestionnaires tout comme les employés doivent être formés sur les dangers auxquels ils sont exposés, mais aussi sur leurs rôles et responsabilités permettant de les gérer selon les exigences définies par votre organisation.

Malheureusement, nos devoirs ne s'arrêtent pas encore à ce moment. Bien des organisations vont diffuser un grand nombre de formations en matière de santé et de sécurité, mais n'en valideront pas l'efficacité.

UNIVERSITÉ

ÉTS
Le génie pour l'industrie

École de technologie supérieure
Génie des risques de santé et sécurité du travail
Programme court | DESS | Maitrise

Découvrez nos programmes uniques intégrant la majorité des exigences du Conseil canadien des professionnels en sécurité agréés (CCPSA) pour la pratique sécuritaire et efficace d'activités professionnelles de génie.

Les programmes s'articulent autour de l'acquisition de connaissances et compétences en conception et amélioration des procédés en visant l'élimination, la réduction ou le contrôle des risques ou des expositions potentiellement nocives pour l'être humain ou l'environnement.

École de technologie supérieure
1100, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3C 1K3
Téléphone : 514 396-8672
Télécopieur : 514 396-8530
Courriel : erest@etsmtl.ca
Site Internet :
www.etsmtl.ca/maitrises/risques-sst
Personnes-ressources : Sylvie Nadeau et François Morency, responsables des programmes en génie des risques de santé et sécurité du travail

UNIVERSITÉ

Université de Montréal

Faculté de l'éducation permanente

CERTIFICAT DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Depuis 1979, le Certificat de santé et sécurité du travail a contribué à la formation de plus de 3 800 diplômés.

Ce certificat donne aux étudiants une formation polyvalente leur permettant de mener adéquatement des interventions de premier plan en matière de prévention en santé et sécurité du travail.

Les cours du certificat sont offerts à Montréal en soirée et les fins de semaine afin de mieux répondre aux besoins des personnes déjà en emploi.

Notons également que certains cours sont offerts dans les campus de l'UdeM à Laval et à Longueuil.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
Téléphone : 514 343-6090
1 800 363-8876
Télécopieur : 514 343-2275
Courriel :
sst-responsable@fep.umontreal.ca
Site Internet : fep.umontreal.ca/sst
Personne-ressource : Mélissa Lebœuf, responsable de programme

UNIVERSITÉ

Université de Montréal

École de santé publique

Département de santé environnementale et santé au travail
Un groupe unique au Québec et au Canada

Recherche Enseignement Intervention
- Toxicologie-Hygiène-Analyse du risque • Milieu de travail-Eau-Air-Aliments
- Solvants-Gaz-Métaux-Aérosols • Pesticides-Hydrocarbures-Organochlorés

La santé, le travail et l'environnement au cœur de nos programmes d'études
- Microprogramme Santé environnementale et santé au travail

Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (DÉSS)
- Santé environnementale mondiale
- Environnement, santé et gestion des catastrophes
- Toxicologie et analyse du risque
- Hygiène du travail

- M.Sc. Santé environnementale et santé au travail (recherche, travail dirigé, stage)
- Ph.D. Santé publique
Option « Toxicologie et analyse du risque »

« Les diplômés de l'option "Hygiène du travail" de la M.Sc. sont éligibles pour s'inscrire directement à l'examen du CRBOH/CCAHT ».

Université de Montréal
École de santé publique
Téléphone : 514 343-6134
Télécopieur : 514 343-2200
Courriel : info@dsest.umontreal.ca
Site Internet :
www.espum.umontreal.ca/accueil

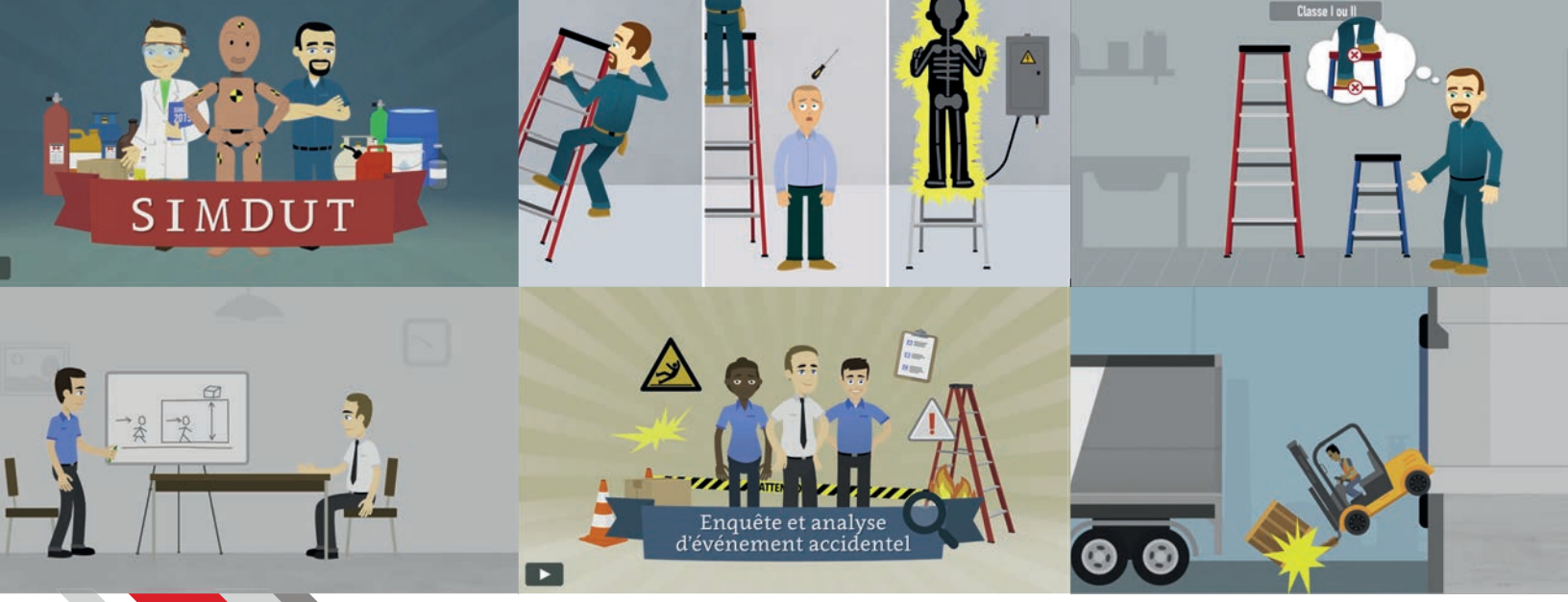

NOVO STUDIO

Sensibiliser, une animation à la fois

Qu'est-ce que Novo Studio?

- Un catalogue de formations et de capsules animées portant sur la SST avec des questionnaires d'évaluation
- Un système de gestion de l'apprentissage numérique avec accès à un tableau de bord pour faciliter les suivis
- Un prix accessible pour tous les types d'entreprises
- Du contenu évolutif

Les avantages

- Utilisation illimitée
- Admissibilité à la Loi sur les compétences (loi du 1 %)
- Accès sur toutes les plates-formes (Web, mobiles et tablettes)
- Disponibilité partout, en tout temps
- Réduction du temps et des coûts de formation

Visionnez les extraits d'une formation et d'une capsule au www.novostudio.ca

Disponible dès janvier 2017.
Abonnez-vous dès maintenant!

NOVO STUDIO

www.novostudio.ca

Cette étape de validation d'efficacité est pourtant fondamentale. Pourquoi? Tout simplement parce que notre rôle ne s'arrête pas à donner de la formation, mais bien de s'assurer que l'employé possède les connaissances nécessaires pour accomplir de manière sécuritaire le travail qui lui est confié. Cela se retrouve dans la suite de l'article 51,9 de la LSST que nous avons vu précédemment:

LSST article 51,9 : *L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur. Il doit notamment: informer adéquatement le travailleur sur les risques reliés à son travail et lui assurer la formation, l'entrainement et la supervision appropriés* ***afin de faire en sorte que le travailleur ait l'habileté et les connaissances requises pour accomplir de façon sécuritaire le travail qui lui est confié****;*

Dans le concret, on pourrait prendre l'exemple suivant: on identifie des risques reliés aux énergies, puis on définit des rôles et responsabilités afin de gérer ce type de danger dans la procédure de cadenassage.

Par la suite, il faut former les différents intervenants sur leurs rôles et responsabilités relativement au cadenassage. Ensuite, on procède à l'évaluation des connaissances retenues afin de s'assurer que l'employé maitrise bien les notions enseignées. Il devrait en être ainsi avec chacune des formations relatives à la santé-sécurité.

Mais parfois, les employés ne sont pas toujours prêts à recevoir de la formation. Supposons le cas où l'un d'eux a été largué par sa conjointe la veille de sa formation sur le cadenassage et qu'il se soit arrêté jusqu'aux petites heures au bar du coin. L'efficacité de sa formation sera quasi nulle et, sans procéder à une évaluation de connaissances, il sera impossible de le savoir.

Il est donc important de garder en tête que dans les cas où on ne peut pas éliminer ou réduire à la source les dangers, c'est la maitrise et l'application des rôles et responsabilités dans la gestion des dangers, qui doit offrir un facteur de sécurité équivalent à l'élimination et la réduction à la source.

Fini l'improvisation

Trop souvent la formation en santé et sécurité est planifiée selon les circonstances: les accidents de l'année précédente, les demandes des employés qui crient le plus fort, les modes et tendances, les trop longues périodes sans avoir dispensé telle formation, etc.

La formation devrait toujours être gérée de manière stratégique en fonction des dangers et des risques associés présents sur chacun des postes de travail et cela à fréquences prédéterminées. Elle devrait aussi minimalement correspondre aux exigences légales auxquelles une organisation doit répondre. Le tout devrait être systématisé de manière cyclique tant pour un nouvel employé qui joint l'organisation, que pour les employés séniors qui ont des besoins réguliers de rafraichissements de connaissances relativement à leurs rôles et responsabilités.

Finalement, on doit toujours considérer que l'élimination et la réduction à la source des dangers seront toujours plus efficaces que n'importe quelle formation. La mosaïque humaine étant ce qu'elle est, il y a et il y aura toujours des gens plus brillants que d'autres. Certains employés seront plus attentifs et d'autres plus distraits. Des gens sont rigoureux et d'autres font preuve de laxisme, etc.

Dans tous les cas, les besoins de formation finiront inévitablement par vous rattraper et la gestion stratégique de la formation plutôt que l'improvisation dans ce domaine est assurément un incontournable pour éviter le pire.

En terminant, voici une petite histoire que j'aime bien raconter en lien avec le sujet de cet article.

Un jour un vice-président dit à un de ses vis-à-vis: *Nos employés sont plutôt mauvais et peu performants. Il serait vraiment risqué de payer pour les former, car ils peuvent décider de quitter l'organisation après leur formation!*

Son collègue lui répond alors: *Tu peux t'imaginer ce qu'il va arriver si on ne le fait pas et qu'ils décident de rester ici!* ■

UNIVERSITÉ

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Microprogramme de 2e cycle en santé organisationnelle

Devenez un acteur clé de la santé organisationnelle des entreprises.

Unique au Québec, le nouveau microprogramme en santé organisationnelle vous permettra de comprendre les enjeux de la santé des employés, du présentéisme et de l'absentéisme ainsi que leurs impacts sur la performance de l'entreprise.

Apprenez à intervenir avant que les problèmes de santé organisationnelle ne se déclarent afin de favoriser le mieux-être et la performance au travail.

Offert à temps partiel au Campus de Longueuil.

Université de Sherbrooke
Campus de Longueuil
École de gestion
Téléphone: 1 888 463-1835, poste 61588
Télécopieur: 450 670-1848
Courriel: gso.adm@USherbrooke.ca
Site Internet: USherbrooke.ca/ecole-gestion/micro-so
Personne-ressource: France St-Hilaire, responsable du microprogramme

UNIVERSITÉ

UQAT FORMATION À DISTANCE

CERTIFICAT EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST) FORMATION À DISTANCE

L'UQAT offre le certificat en SST entièrement à distance à temps plein et à temps partiel. Cette formation de dix cours vise à développer une approche préventive et des habiletés d'intervention ainsi que des stratégies de prévention concrètes afin de réduire les accidents de travail. Thèmes abordés : dimensions psychosociales, ergonomie, législation, toxicologie, hygiène industrielle, etc. Vous suivrez vos cours selon votre horaire et à votre rythme, et ce, peu importe où vous vous trouvez. Les cours sont conçus et filmés dans une classe, ce qui permet de voir le professeur en interaction avec le groupe.

UQAT- Formation à distance
445, boul. de l'Université
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
Téléphone: 819 762-0971
Télécopieur: 819 797-4727
Courriel: Charles.Cote@uqat.ca
Site Internet: uqat.ca/distance
Personne-ressource: Charles Côté, professeur responsable

Conformité relative au port des ÉPI

Fournir le meilleur ÉPI *n'est pas une garantie*

Les progrès réalisés en ce qui concerne les ÉPI sont remarquables : meilleure protection, meilleur confort et meilleurs styles. Mais, même si vous fournissez ce qu'il y a de mieux en termes d'ÉPI, il n'y a aucune garantie que cet ÉPI soit porté.

L'état d'esprit d'une personne a une forte influence sur la conformité quant au port des ÉPI et SafeStart offre la sensibilisation, la motivation et les techniques pour réduire les erreurs et améliorer les décisions critiques, comme celle de choisir de porter l'ÉPI, tant en milieu de travail qu'à la maison.

Les 4 états…

- ❑ **Précipitation**
- ❑ **Frustration**
- ❑ **Fatigue**
- ❑ **Excès de confiance**

peuvent causer ou influencer

- ❑ **Erreurs critiques**
- ❑ **Décisions critiques**

…qui augmentent le risque de blessures

Investir dans des meilleurs ÉPI est excellent, mais investir dans la formation sur les facteurs humains qui incitent les gens à porter leur ÉPI est essentiel.

Téléchargez le guide qui traite des facteurs humains dans votre programme d'ÉPI

www.safestart.com/fr

SAFESTART®

une formation en sécurité *pour la vie*

au travail | à la maison | sur la route

(800)267-7482

DÉFI

Sauriez-vous répondre ?
CAS NUMÉRO 4

Michel Pérusse[1]

Cette nouvelle chronique lance un défi aux lecteurs de *Travail et santé*. Sauriez-vous répondre adéquatement aux questions qui suivent cette histoire de cas basée sur des faits réels ?

Ce matin-là, en début de journée, Laurent commence son travail d'usinage d'une grosse composante d'un broyeur. Il procède au marquage de la pièce, et à l'aide d'un palan il la transporte sur la perceuse sensitive.

Le problème est que le plateau de cette perceuse n'a pas été conçu pour des grosses pièces de cette taille. Mais comme la perceuse spéciale pour les grosses pièces n'est pas encore complètement installée et prête à opérer, on a pris l'habitude de se débrouiller avec la perceuse actuelle.

Pendant ce temps-là, à l'atelier central, on constate qu'un des cylindres de la presse hydraulique présente des signes d'usure qui lui font perdre de sa puissance. Il faut donc le réusiner en toute hâte, sinon la production risque de souffrir d'un gros retard. Pour ce faire, l'atelier étant en sous-effectifs, on fait appel à Laurent, qui doit laisser en plan le travail en cours sur la perceuse sensitive.

Lorsqu'il retourne au travail qu'il avait interrompu, il oublie que la grosse pièce qu'il était en train de forer n'est pas fixée sur le plateau de travail de la perceuse.

Laurent constate alors qu'il a oublié de dessiner sur la pièce l'un des points à forer. Il se penche donc sur la pièce sans réaliser que celle-ci est en équilibre précaire. Lorsqu'il s'appuie sur la pièce, cette dernière est alors déséquilibrée, elle bascule et tombe sur le pied de Laurent. Malgré ses chaussures à cap d'acier, il a trois orteils fracturés.

QUESTIONS

- Énumérez deux correctifs (à la source ou protection collective) susceptibles d'empêcher cet accident de se reproduire.
- Nommez une mesure concernant l'inspection (quoi inspecter, par qui, à quelle fréquence, type d'inspection) qui contribuerait à éviter cet accident.
- Nommez une mesure concernant l'entretien préventif (quoi entretenir, par qui, à quelle fréquence) qui contribuerait à éviter cet accident. Énumérez les cinq premières étapes (en ordre) d'une procédure sécuritaire (pour effectuer cette tâche principale) qui contribuerait à éviter cet accident.
- Nommez une solution concernant la communication (quoi communiquer, à qui, par quel moyen, comment) qui contribuerait à éviter cet accident. ■

Il s'agit du quatrième cas que soumet Michel Pérusse. Le premier était publié dans le Guide source 2016, paru en décembre 2015. Ce Guide est disponible au complet en format PDF sur notre site Web. Le deuxième cas était publié dans l'édition de juin 2016 puis à chacune des parutions par la suite. Les réponses se retrouvent sur notre site Web : [www.travailetsante.net]

1. PROFESSEUR ASSOCIÉ UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE [perussem@hotmail.com]

CAPSULES VIDÉOS

Dans le but de mieux vous informer *Travail et santé* débute, à partir du 5 décembre 2016, des capsules vidéos sur divers sujets comme l'enquête accident, le SIMDUT 2015, la communication en SST et divers autres sujets.

Pour trouver le lien et visionner les premières capsules, rendez-vous à la page d'accueil de travailetsante.net.

Êtes-vous de ceux qui visent l'**excellence**?

En moyenne, **les clients de Novo SST économisent 50 %** sur leurs cotisations à la CNESST.

Vous aussi pouvez réaliser de grandes économies. Demandez votre analyse actuarielle sans frais au **www.novosst.com**.

www.novosst.com
1 844 238-NOVO

GROUPE CONSEIL
NOVO SST

4e édition révisée et améliorée

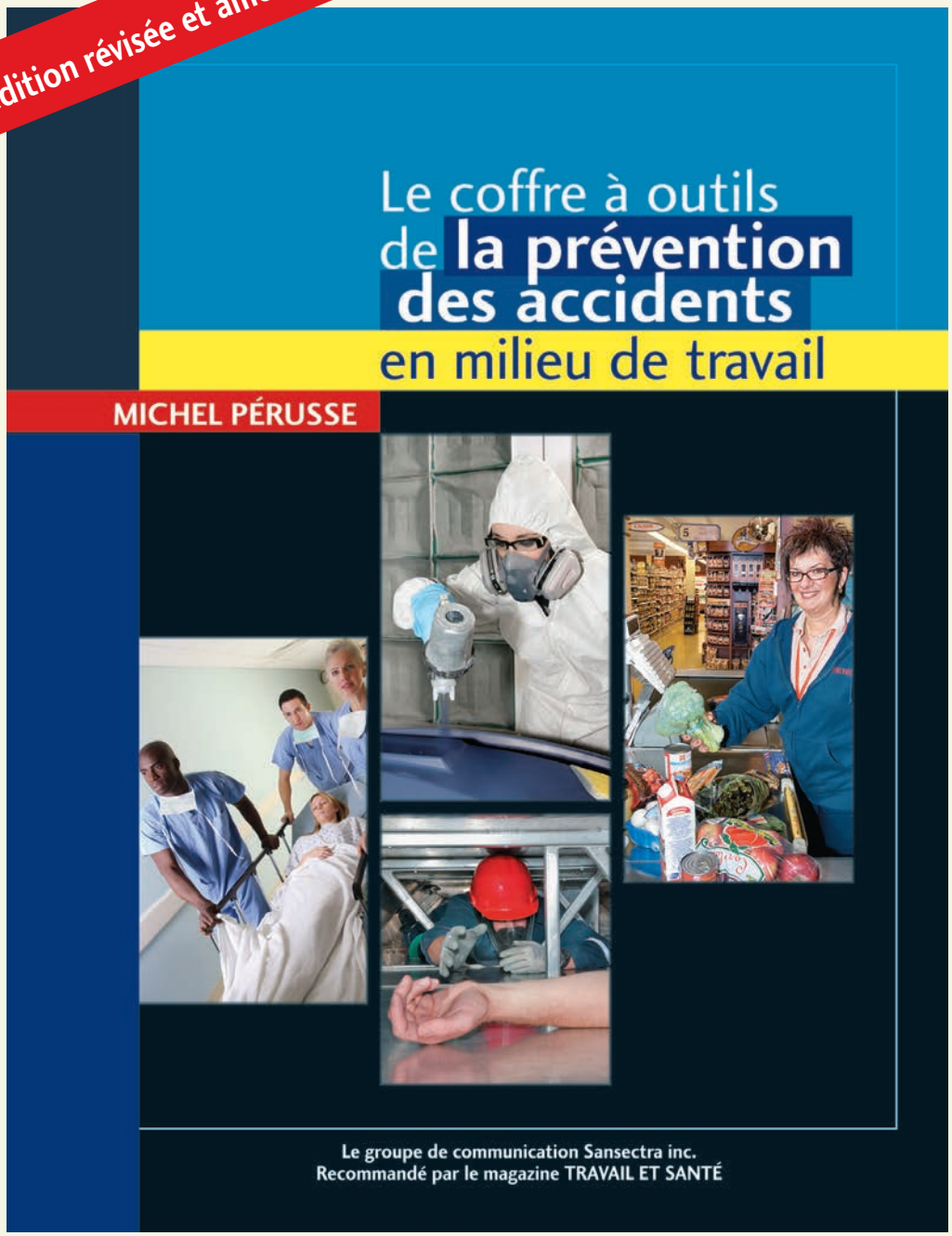

Le coffre à outils de la prévention des accidents en milieu de travail

s'adresse autant aux étudiants et aux novices intéressés par le monde fascinant de la prévention qu'aux professionnels avertis. L'auteur, appuyé par une imposante expérience du domaine, nous guide sans détour dans la pratique de la prévention. Le langage est clair, accessible, parfois teinté d'humour. Le haut degré de vulgarisation démontre bien que Michel Pérusse sait habilement jongler avec les informations et les idées qu'il met de l'avant. Aucune place pour l'improvisation mais plutôt une démarche planifiée, réfléchie et performante qui sait valoriser l'esprit de synthèse, de déduction et de créativité.

Indispensable pour toute personne concernée par la prévention des accidents du travail, l'ouvrage est à lire, à étudier, à consulter et à utiliser régulièrement.

Publication *Travail et santé,* 234 pages, 44,95 $

Michel Pérusse
est né à Trois-Rivières, au Québec, le 10 décembre 1949.

Ses études l'amenèrent successivement à compléter une maitrise en psychologie industrielle à l'Université de Montréal (1975), un doctorat en santé et en sécurité du travail à l'Université d'Aston à Birmingham, en Angleterre (1980) et des études postdoctorales à l'Université Laval (1982).

Récipiendaire du prix Antoine-Aumont en 2004, Michel Pérusse s'est illustré comme conférencier, formateur, professeur d'université et auteur. Depuis 1987, il a rédigé une chronique régulière dans la revue *Travail et santé*. Il est, sans aucun doute, l'auteur ayant le plus contribué à faire évoluer la SST au Québec. Cette quatrième édition témoigne du haut niveau d'appréciation de ses lecteurs.

Pour de plus amples informations ou pour commander
450 651-2855 • travailetsante@sympatico.ca
www.travailetsante.net

Pour en savoir plus sur le contenu du livre, consulter notre site Internet au www.travailetsante.net/livres-sst/coffre-outils-prevention/

CONSULTANT

MORNEAU SHEPELL

Morneau Shepell offre aux employeurs une gamme complète de services en matière de santé et de sécurité au travail.

Morneau Shepell réunit, en un guichet unique, une équipe multidisciplinaire pouvant assister les entreprises de manière experte dans la gestion de toutes les facettes de la SST :

- gestion des réclamations pour lésion professionnelle ;
- services en financement SST et actuariat ;
- gestion de la prévention des accidents ;
- mutuelles de prévention ;
- services juridiques ;
- services médicaux complets ;
- formation ;
- ergonomie.

Morneau Shepell
1060, boul. Robert-Bourassa, bureau 900
Montréal (Québec) H3B 4V3
Téléphone : 514 848-9899
1 800-565-4343
Télécopieur : 514 499-0871
Courriel : infoSST@morneaushepell.com
Site Internet : www.morneaushepell.com
Personne-ressource : Benoit Lavigne, directeur – Solutions en gestion des absences

CONSULTANT

GROUPE CONSEIL NOVO SST

Chef de file en gestion de la santé et sécurité du travail (SST), Novo SST vous propose des services complets afin de vous soutenir et de hausser la performance de votre organisation en matière de SST. Nous avons créé une formule unique dans laquelle chaque entreprise bénéficie d'un maximum d'économies selon sa performance en SST. D'ailleurs, les mutuelles de Novo SST comptent parmi les plus performantes au Québec.

Nos services en bref :

- Gestion des mutuelles de prévention
- Gestion de la prévention
- Gestion des réclamations
- Formations et interventions pour aider la prise en charge
- Régime rétrospectif
- Expertise de nos actuaires
- Etc.

Groupe Conseil Novo SST
Québec - 2600, boul. Laurier, bureau 740, Québec (Québec) G1V 4W2
Montréal - 700, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 1600, Montréal (Québec) H3B 0A4
Téléphone : 1 855 650-7666
Courriel : mutuellesnovo@novosst.com
Site Internet : www.novosst.com

CONSULTANT

PRÉVIGESST

Conseiller en Santé Sécurité au Travail inc.

Faites comme nos membres : bénéficiez d'économies allant jusqu'à 67 % de votre cotisation CSST en adhérant à l'une des mutuelles les plus performantes au Québec.

Depuis 2004, nos membres bénéficient d'une économie moyenne de 64 % sur leur cotisation CSST. Cette performance est le reflet du service et de l'expertise-conseil que Prévigesst offre à sa clientèle depuis 20 ans.

Que ce soit en matière de prévention, de gestion médicolégale, de tarification ou de formation, nous offrons des services adaptés et ponctuels qui vous permettront d'optimiser votre gestion et vos bénéfices.

Demandez une analyse financière gratuite !

Prévigesst inc.
375, boulevard Roland-Therrien, bureau 530, Longueuil (Québec) J4H 4A6
300, rue Belvédère Nord, bureau 202 Sherbrooke (Québec) J1H 4B1
Téléphone : 1 866 566-8178
Courriel : info@previgesst.com
Site Internet : www.previgesst.com
Personne-ressource : André Fortin, président

CONSULTANT

SANTINEL

Santinel vous offre depuis plus de 35 ans des services professionnels en santé et sécurité du travail et forme plus de 55 000 secouristes par année.

Les services que nous vous offrons sont variés et adaptés à la réalité de votre entreprise. Que vous ayez besoin de former vos travailleurs, d'un coup de main pour analyser comment cadenasser un équipement, élaborer un plan de mesures d'urgence pour vos bâtiments ou analyser vos murs pour savoir s'ils contiennent de l'amiante ou des moisissures, nous avons un éventail de plus de 40 types de services différents, réunissant les besoins des grandes, moyennes et petites entreprises.

Santinel est la plus importante entreprise québécoise qui peut répondre, sous un même toit, à tous vos besoins en SST.

Santinel
1061, boulevard Ste-Foy
Longueuil (Québec) J4K 1W5
Téléphone : 450 679-7801, poste 2215
Télécopieur : 450 670-4504
Courriel : vcote@santinel.com
Site Internet : www.santinel.com
Personne-ressource : Vincent Côté, directeur des ventes/gestion prévention

LA COMMUNICATION EN SST

Pour convaincre de passer à l'action

- Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi il était si difficile de faire passer vos messages en SST ?
- Aimeriez-vous influencer positivement les décisions ?
- Pourquoi les gens ne vous écoutent-ils pas ?

Nos succès comme nos échecs résultent très souvent de la qualité de nos communications

Que ce soit sous la forme de conférence-midi, de réunion avec le comité SST ou d'une présentation aux membres du personnel, cette conférence d'une durée d'une heure vous aidera à améliorer vos communications.

Pour informations : 450 651-2855
ou www.travailetsante.net

CONSULTANT

SANTRAGEST INC.

Service-conseil et gestion

Spécialistes en gestion et représentation des dossiers en SST. Une approche distinctive.

Santragest est en affaire depuis 1983 et a acquis une expertise exceptionnelle, qui est offerte à sa nombreuse clientèle. Nos spécialistes offrent la gestion et la représentation des dossiers axés sur l'atteinte de vos objectifs en matière de présence au travail de vos employés, et ce, au meilleur cout/bénéfice pour votre entreprise.

Les services sont les suivants : impartition de la gestion des lésions professionnelles, gestion de l'invalidité, formation, gestion des réclamations en CSST, analyse financière, représentations devant les instances décisionnelles et tribunaux administratifs ainsi que les normes du travail.

Santragest inc.
2675, rue Beaubien est
Montréal, Québec, H1Y1G8
Téléphone : 514 729-6739
Télécopieur : 514 729-6799
Courriel : santragest@santragest.com
Site Internet : www.santragest.com
Personne-ressource : Mario Turner, président

IDENTIFIEZ VOS RISQUES
Réduisez votre vulnérabilité

Mélanie Monette[1]

Lorsque vous pensez au pire scénario concernant votre organisation, quelles sont les images qui surgissent? Incendie, panne électrique, déversement, menaces, pertes financières, atteintes à la réputation, autre?

Votre vulnérabilité peut être réduite en effectuant quelques efforts afin d'identifier les risques et conséquences possibles découlant de la manifestation d'un aléa. L'élimination à la source n'est pas la solution à tous les risques identifiés. La mise en place d'un plan de gestion des risques sera votre meilleur allié pour identifier, corriger, adapter et préparer votre organisation. Mais par où commencer? Comment entreprendre ce processus en concertation avec la gestion du quotidien?

Premièrement, considérez que vous pouvez faire beaucoup avec peu. Vous disposez déjà d'un bassin de personnes pouvant vous supporter dans votre réflexion, dont les membres du comité de santé et sécurité.

Identifier les risques

Débutez par l'identification de tous les risques probables qui vous viennent à l'esprit en vous basant sur l'historique de votre organisation, de la vulnérabilité de vos équipements, de vos procédures, de votre environnement telle que la proximité d'une zone inondable et d'évènements survenus à l'externe, considérant que les malheurs des uns… peuvent aider les autres.

Évaluer le risque

Évaluez par la suite le niveau de probabilité de survenance de ces risques. Ne vous basez pas uniquement sur votre perception, référez-vous à des sources crédibles telles que les ministères et fabricants. En commençant par les risques les plus probables, établissez quelles pourraient être les mesures de mitigation ou d'élimination possibles.

1. CATASTROPHOLOGUE, SPÉCIALISTE EN MESURE D'URGENCE ET SST [mmonette@consultantsmemo.com]

À titre d'exemple, prenons le risque d'incendie qui est un risque assez commun. Des efforts peuvent être mis en place pour réduire les risques à la source, en modifiant les comportements à risque par une offre de formation adaptée, par une surveillance accrue du respect des procédures, en s'assurant d'avoir des équipements sécuritaires et des extincteurs en quantité suffisante et, si votre budget le permet, en procédant à l'installation d'un système d'extinction automatique.

Avoir un plan d'action

Par la suite, élaborez un plan de mesures d'urgence (PMU) qui présentera votre organisation, la structure de gestion en cas d'urgence, les rôles et responsabilités, votre stratégie de communication et une série d'outils comme un bottin de ressources 24/7, les plans du bâtiment, la liste et la localisation des matières dangereuses, etc. Pour chaque risque identifié, un plan particulier d'intervention (PPI) viendra compléter le PMU par une approche spécifique.

Considérant que la gestion efficace de l'intervention est primordiale dès les premiers instants, l'état de préparation de votre organisation déterminera votre capacité de réaction et votre efficacité. Des exercices de table, des simulations vous aideront à atteindre vos objectifs.

La terminologie, les aspects légaux, l'arrimage avec les intervenants externes sont des éléments qui peuvent vous rendre inconfortable en cours de processus. Un support externe vous apportera une expertise, une vision objective et indépendante de votre gestion quotidienne, tout en personnalisant le contenu pour répondre à votre réalité.

Conclusion

Comme le dit Roux-Dufort: «La vulnérabilité d'une organisation ne réside pas tant dans ses fragilités réelles que dans l'ignorance qu'elle entretient à propos de ses fragilités» (1). À vous de choisir le degré de préparation dont vous désirez doter votre organisation.

Référence bibliographique

1. Roux-Dufort C. (2003) Gérer et décider en situation de crise: outils de diagnostic, de prévention et de décision, 2e éd. Coll. «Fonctions de l'entreprise. Série Direction, conseil». Paris: Dunod, 243 p. ■

HENLEX

DANS SES DIFFÉRENTS MODES D'APPLICATIONS

Les fumées de soudage

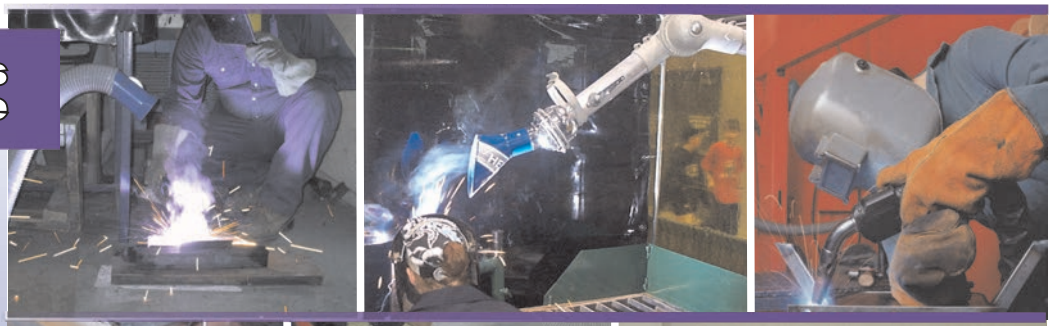

La fibre de verre

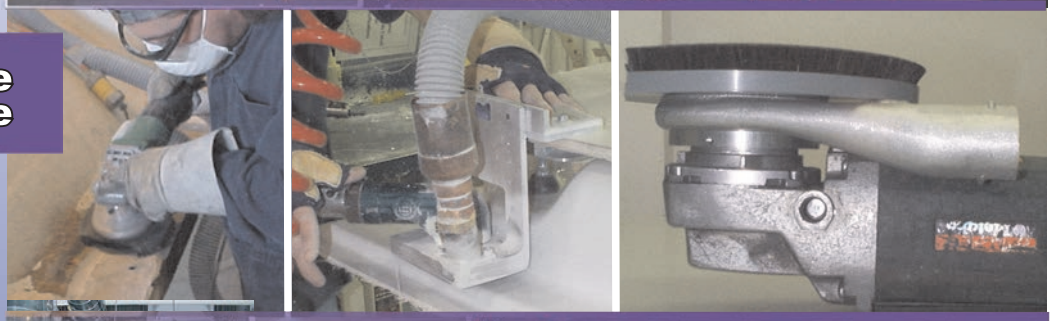

Le pharmaceutique

L'alimentaire

Les applications inusitées

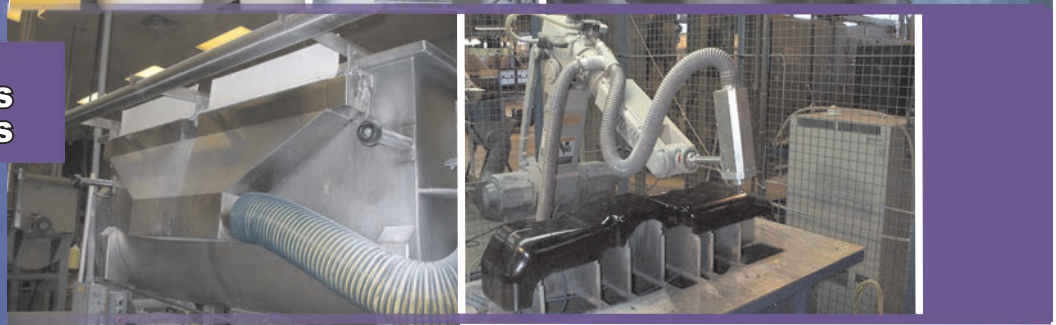

HENLEX INC. 2600 Diab, St-Laurent, QC, H4S 1E8
Tél: 514 339-2522 - 800 922-2522

ENCORE LE H_2S

Le jour de la marmotte en détection de gaz

Christian Rousseau[1]

Nous sommes début octobre 2016. Je viens de parler à Sylvain Laplante, Directeur du service sécurité incendie à St-Valérien de Milton. Dans une heure il ira aux funérailles d'un ami qui est décédé dans un espace clos, suite à un accident impliquant deux travailleurs du domaine agricole de cette petite municipalité de la Montérégie.

Monsieur Laplante raconte le fil des évènements. Il connait bien toute l'histoire puisqu'il est intervenu directement sur les lieux.

Le propriétaire de la ferme qui est décédé lors de l'accident était un ami de tous dans cette communauté de moins de 2000 personnes. L'accident a eu lieu dans la préfosse à purin, donc dans un espace clos. Encore une fois la même histoire se répète. Une deuxième personne a aussi perdu la vie en voulant secourir la première victime. Et pourtant, un simple test de détection de gaz, avec un détecteur testé avant son utilisation et calibré selon les recommandations du manufacturier, aurait évité ce malheureux accident et les deux hommes seraient toujours en vie.

Le Règlement sur la Santé et la Sécurité du travail du Québec détaille les différentes exigences en matière d'entrée en espace clos (1). Dans un contexte de travail agricole, comme dans d'autres circonstances, un espace clos est un espace dangereux. Je résume ici les parties importantes du Règlement qui touchent le sujet de la détection des gaz.

> ***Article 298. Travailleurs habilités :*** *seuls les travailleurs ayant les connaissances, la formation ou l'expérience requise pour effectuer un travail dans un espace clos sont habilités à y effectuer un travail.*

1. [crousseau@indsci.com]

HYGIÈNE INDUSTRIELLE

CONCEPT CONTROLS INC.
innovative safety and instrumentation

Concept Controls inc. est une compagnie innovatrice offrant une gamme unique de produits et services d'instrumentation de grande qualité pour la santé et sécurité.

Spécialisé en détection de gaz et en hygiène industrielle, nous faisons la vente, la location et le service des instruments dont vous avez besoin.

Concept Controls,
travailler ensemble,
établir des partenariats et …
vous garder en sécurité
dans tout environnement !

Concept Controls inc.
1565, rue Bégin
Montréal (Québec) H4R 1W9
Téléphone: 514 609-3964
Télécopieur: 514 331-0271
Courriel: blacasse@conceptcontrols.com
Site Internet: www.conceptcontrols.com
Personne-ressource: Benjamin Lacasse, spécialiste des ventes techniques

INSTRUMENT DE MESURE

Honeywell

Honeywell Analytics est un manufacturier de pointe offrant une gamme complète d'appareils portables spécialisés en détection de gaz combustible, toxiques et mesure du niveau d'oxygène dans l'atmosphère. (BW Technologies, Rae Systems & Biosystems).

La gamme de produits offerts comprend des détecteurs de gaz personnels (ÉPI) sans entretien (BW Clip & BW Clip4), Mono-gaz & Multi-gaz.

Honeywell Analytics offre aussi toute une gamme de produits en détection de gaz fixe pour applications industrielles et commerciales.

Honeywell Analytics est certifié Six Sigma en matière de système de qualité et conçoit des produits de haute technologies dans le but ultime de satisfaire les besoins en prévention et sécurité dans les marches industriels, municipaux et commerciaux.

Honeywell Analytics
4411 6th Street SE
Calgary (Alberta) T2G 4E8
Téléphone: 1 800-663-4164
Courriel: Serge.labrecque@honeywell.com
Site Internet: www.honeywellanalytics.com
Personne-ressource: Serge Labrecque, directeur régional des ventes, Est du Canada

INSTRUMENTS DE MESURE

Dräger

Draeger est l'un des plus importants fabricants mondiaux d'appareils de protection respiratoire et de détection des gaz.

Nous sommes spécialisés dans les dispositifs de mesure et d'alerte monogaz, ainsi que dans les détecteurs multigaz. Les systèmes à plaquette Dräger CMS, en particulier, offrent une mesure fidèle des gaz toxiques dans un tube de détection électronique rapide et facile d'emploi.

En protection respiratoire, Draeger propose une gamme complète de produits, des masques filtrant jetables à usage unique aux appareils à adduction d'air, des appareils autonomes aux appareils à circuit fermé offrant une autonomie de quatre heures en plus des appareils d'évacuation de type filtrant, à air comprimé ou à oxygène chimique.

Nous offrons également une gamme complete de simulateurs de formation. Que ce soit pour les espaces clos, les incendies de classe B (FTS) ou ceux de classe A (Swede Survival), nous avons la capacité de concevoir un simulateur répondant à vos besoins spécifiques.

Draeger Safety Canada Ltée
145, rue Barr, Bureau 14,
Saint-Laurent (Québec) H4T 1W6
Personnes-ressource: Guy Baillargeon (Québec Est/Gouvernement: 418 564-2597)
Michel (Mike) Mondoux (Québec Ouest/Ontario Est: 514 791-6851)
Stéphane Bombo (Centre Service: 514 733-3694)
Télécopieur: 418 831-3395 (Guy) et 514 733-7789 (Stéphane)
Courriel: guy.baillargeon@draeger.com
mike.moudoux@draeger.com
stephane.bombo@draeger.com
Site Internet: www.draeger.ca

INSTRUMENTS DE MESURE

INDUSTRIAL SCIENTIFIC

N'achetez pas vos détecteurs de gaz.
Nous avons une meilleure solution... iNet.

IMAGINE iNet

Les questions qui ont de l'importance pour votre entreprise vous tiennent bien assez occupé. Vous comptez parmi vos tâches quotidiennes la lourde responsabilité de vous assurer que vos employés restent à l'abri des gaz dangereux et qu'ils rentrent chez eux à la fin de chaque journée de travail. L'achat de votre flotte de détecteurs de gaz a été facile; mais c'est ensuite que les ennuis ont commencé.

iNet peut vous aider

Avec un abonnement au programme de détection de gaz iNet, vous aurez l'esprit tranquille parce que vous saurez que votre équipement fait l'objet d'une maintenance adéquate et d'un entretien proactif, que vous êtes en mesure de présenter les dossiers requis sur demande, moyennant un effort minime, et que vos employés sont à l'abri des gaz dangereux.

Pour en apprendre davantage au sujet d'iNet, visitez le www.indsci.fr/imagineinet

Industrial Scientific Corporation
Personne-ressource: Louis Marcoux
Cellulaire: 514 246-1552
Personne-ressource: Daniel Markle
Cellulaire: 514 629-9392

TRAVAIL ET SANTÉ

3M Science. Au service de la Vie.™

3M aide à assurer la sécurité des travailleurs dans un monde en changement. Utilisées dans différentes industries et applications, notre technologie, notre expertise et notre énergie offrent des solutions novatrices qui vous aident à contrôler votre environnement afin que vous puissiez vous concentrer sur votre travail.

À titre de chefs de file mondiaux, **3M Canada** offrent de l'équipement de protection individuelle aux travailleurs qui opèrent en hauteur, sous terre, en laboratoire et dans toutes les conditions météorologiques.

Ensemble, nous fournissons des solutions de sécurité complètes qui permettent de sensibiliser les gens, d'offrir du confort, d'améliorer la conformité et de ramener les travailleurs à la maison en toute sécurité.

3M Canada
300, Tartan Drive
London (Ontario) N5V 4M9
Téléphone: 1 519 451-2500
Site Internet: www.3M.ca/safety

VENTILATION

HENLEX

Manufacturier de systèmes antipollutions
(Bas volume haute vitesse. BVHV) appliqués à l'hygiène industrielle.

Notre mission est la protection de la zone respiratoire des travailleurs. Nous concevons et fabriquons des systèmes pour contrôler des émissions de toutes catégories:

- Fumées de soudage
- Certaines applications d'Arc Air
- Poussières de sablage sur le métal, le bois ou les composites
- Poussières générées par les procédés de production pharmaceutique et alimentaire
- Système industriel d'aspiration centrale

Henlex Inc.
2600 Diab
St-Laurent (Québec) H4S 1E8
Téléphone: 514 339-2522
Sans frais: 1 800 922-2522
Télécopieur: 514 339-2526
Personne-ressource: Michel Gagnon

> ***Article 299. Interdiction d'entrer :*** *il est interdit à toute personne qui n'est pas affectée à effectuer un travail ou un sauvetage dans un espace clos, d'y entrer.*
>
> ***Article 300.*** *Cueillette de renseignements préalable à l'exécution d'un travail : avant que ne soit entrepris un travail dans un espace clos, les renseignements suivants doivent être disponibles, par écrit, sur les lieux mêmes du travail :*
>
> *1. ceux concernant les dangers spécifiques à l'espace clos et qui sont relatifs :*
>
> *a) à l'atmosphère interne y prévalant, soit la concentration de l'oxygène, des gaz et des vapeurs inflammables, des poussières combustibles présentant un danger de feu ou d'explosion, ainsi que des catégories de contaminants généralement susceptibles d'être présents dans cet espace clos ou aux environs de celui-ci.*

Dans la situation rapportée ici, une analyse de risques adéquate aurait permis d'identifier qu'il y avait une possibilité et un risque de présence de sulfure d'hydrogène (H_2S) à des concentrations dangereuses pour la santé et la vie humaine.

Rappelons que le H_2S est un gaz incolore avec une odeur puissante « d'œuf pourri ». Le H_2S est extrêmement toxique en raison de son effet paralysant sur le système nerveux incluant le contrôle la respiration. À une concentration élevée, le nerf olfactif ne le détecte plus. On le retrouve naturellement lors de la décomposition de matières organiques. Au Québec, pour un travailleur qui travaille sous juridiction provinciale, la concentration acceptable ne doit pas dépasser 10 ppm pour une période de 8 heures selon le calcul de la valeur d'exposition moyenne pondérée (VEMP). Il est important de noter qu'un travailleur sous juridiction fédérale ne peut être exposé à une VEMP supérieure à 1 ppm.

CONSULTANTS

Fondé en 1983 Contex Environnement regroupe des experts certifiés couvrant toutes les disciplines de l'hygiène du travail.

- Hygiène industrielle, hygiène environnementale et radioprotection
- Exposition au bruit
- Expertise spécialisée en radiologie/médecine nucléaire
- Rayonnement électromagnétique et autres radiations non ionisantes
- Qualité de l'air intérieur et contamination microbiologique
- Accréditations CIH, ROH, EP, ACRP(A)

33 années de service auprès d'une centaine d'établissements hospitaliers, plusieurs centaines d'établissements industriels, 7 universités et 11 centres de recherches.

Contex Environnement inc.
1626 Selkirk, Montréal, (Québec) H3H 1C8
Téléphone : 1 844-932-9552; 514 932-9552
Télécopieur : 514 932-9419
Courriel : info@contex.ca
Site Internet : www.contex.ca

Les pompiers de la municipalité quant à eux connaissent bien la nature des risques inhérents à toute intervention dans les fosses à purin. C'est la raison pour laquelle ils ont utilisé un détecteur de gaz avant de commencer leur intervention. Étant donné les concentrations très élevées de plus de 200 ppm, les pompiers ont dû utiliser des appareils de respiration autonome (APRIA) au cours de l'intervention. Bien entendu, c'est plus compliqué et bien sûr c'est plus long, mais ici, il est certain que des vies ont été sauvées. Mais, curieusement, personne n'en parle. Impossible de voir dans les journaux, ce qui aurait pu être fait pour éviter les décès des deux travailleurs. Les services de secours ainsi que le service de pompier de Saint-Hyacinthe ont tous été appelés selon le protocole établi. Ceux-ci ont l'équipement et la formation nécessaires pour faire ce type de sauvetage en espace clos. En outre, ils disposent d'un détecteur de H_2S pour évaluer la présence de ce gaz et assurer ainsi la protection des intervenants, et de la police ainsi que des animaux. L'espace clos a été ventilé afin d'assurer un apport suffisant d'air et diluer/évacuer substantiellement la concentration de H_2S.

Les étapes pour assurer la sécurité des sauveteurs sont simples :

- détection de gaz contaminants ;
- port de l'équipement requis selon les conditions ;
- détection durant la manœuvre, car il faut se protéger du H_2S, mais aussi des explosions ;
- enlèvement de la pompe de la fosse à purin afin de prévenir les obstructions pour sortir les corps ;
- enlèvement des corps et application des manœuvres de réanimation au besoin ;
- décontamination.

Ce type de tragédie crée toujours une onde de choc chez les intervenants et les proches des victimes ainsi qu'auprès de la population en général. C'est la raison pour laquelle les premiers intervenants sur la scène, ici les pompiers, se sont vus offrir un soutien psychologique. Une rencontre a notamment eu lieu avec un travailleur social.

Dans un article précédent, je faisais référence à un accident qui s'est produit le 28 aout 2004 au Camping de Saint-Jean-Baptiste de Rouville où trois personnes ont perdu la vie de manière similaire (2). Il est à souhaiter que ce genre d'accident arrive le moins souvent possible, voire n'arrive plus. C'est le but de cet article.

Seule note positive au dossier, la réaction des premiers intervenants a été remarquable et aucune autre victime n'a été ajoutée à ce bien triste bilan comme cela, malheureusement, arrive encore trop souvent.

Merci à : Sylvain Laplante, Directeur incendie, St-Valérien de Milton et Jocelyn Demers, Chef division, Ville de Saint-Hyacinthe

Références bibliographiques

1. Règlement santé et sécurité du Québec (RSST)
2. Rousseau C. (2015), Espaces clos, quels gaz doit-on mesurer ? *Travail et santé*, décembre 2015, Vol 31 nº 4 ■

Le CADENASSAGE clés en main

UNE MISE À JOUR DU *CADENASSAGE UNE QUESTION DE SURVIE*

ALAIN DAOUST contribue encore une fois à l'avancement des connaissances sur le cadenassage en partageant généreusement son expertise. Excellent vulgarisateur il nous présente le cadenassage de manière accessible tout en insistant sur l'importance de considérer très sérieusement ce dossier essentiel. Ses expériences terrain ainsi que son implication active au sein du *comité cadenassage du Conseil canadien de normalisation* (Z-460) en font un professionnel de premier plan dans ce domaine.

34,95$ +TPS

106 pages,
Format 8,5 X 11

Publié par Le groupe de communication Sansectra inc.
Éditeur de la revue *Travail et santé*
www.travailetsante.net
ISBN 978-2-9804804-6-1
(2e Édition, 2015)

AUSSI DISPONIBLES

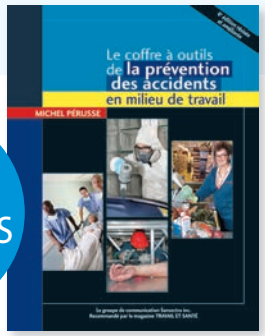

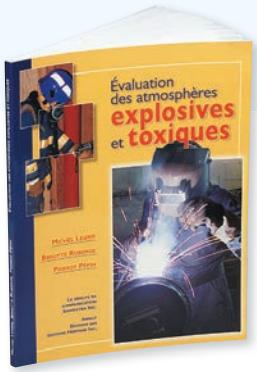

Pour plus d'informations ou pour commander, contactez-nous :
450 651-2855 / http://www.travailetsante.net

Ventilation efficace dans la zone respiratoire

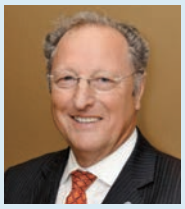

Michel Gagnon[1]

Lorsqu'on parle de ventilation dans la zone respiratoire des travailleurs, il faut évidemment adresser les notions d'efficacité des processus de captation. Mais comment se faire une idée de l'efficacité de la captation nécessaire pour bien protéger cette zone ?

Pour mieux saisir le principe de la captation efficace, nous utiliserons une étude de cas.

Prenons, par exemple, une situation où il y a des émissions de fumée de soudage et étudions ce qu'il faut mettre en place pour protéger la zone respiratoire du soudeur.

Les paramètres de soudage à considérer sont les suivants :

- *Soudeuse :* 25 V à 300 A
- *Fil à souder :* fil fourré de 1,6 mm (1/16 po) de diamètre
- *Taux de déposition :* 4,5 kg (10 lb)/heure environ
- *Taux de production de fumée :* 2 % en poids de fil déposé
- *Débit de la colonne de convection à 30,5 cm (12 po) de l'arc :* 1,47 m^3 (52 pi^3)/minute

La concentration de fumée de soudage dans la colonne de convection au-dessus du bain de fusion se calcule de façon suivante :

Émission de fumée = 2 % du taux de déposition.

L'émission de fumée est donc égale à : 2 % de 4,5 kg/heure ce qui donne 0,9 kg/h ou 1496 mg/min (0,0033 lb/min).

Dans ce cas de figure, le calcul de la concentration dans la colonne de ventilation s'effectue de la manière suivante, en admettant un débit de 1,47 m^3/min :

1496 mg/1,47 m^3 pour une concentration de 1018 mg/m^3 dans la colonne de convection.

De manière générale, les soudeurs se tiennent pratiquement au-dessus du bain de fusion, donc ils se retrouvent dans la colonne de convection naturelle où il existe une concentration de fumée de soudage de 1018 mg/m^3.

Il est évident que ce n'est pas la totalité de cette quantité de fumée qui passera dans la zone respiratoire du soudeur. Mais, quelle que soit la partie de cette fumée qui se rendra dans la zone respiratoire, la concentration à laquelle il sera exposé sera de 1018 mg/m^3.

1. PRÉSIDENT HENLEX [michelgagnon@henlex.com]

Cet exemple de cas démontre que pour atteindre des concentrations dans la zone respiratoire de 5 mg/m^3 qui est la valeur d'exposition moyenne pondérée (VEMP) pour l'oxyde de fer, la captation à la source devra avoir une très grande efficacité. Ce sera la seule façon d'atteindre des niveaux de concentrations de contaminants qui respectent les normes en vigueur actuellement au Québec (1), comme :

- VEMP pour Fe 5 mg/m^3
- VEMP pour Cr(VI) hydro-insolubles 0,01 mg/m^3
- VEMP pour Cr(VI) hydrosolubles 0,05 mg/m^3
- VEMP pour Mn 0,2 mg/m^3

Il est intéressant de noter que la recommandation de l'American Conference for Governmental Industrial Hygienists (ACGIH) est d'abaisser le VEMP pour le manganèse à 0,02 mg/m^3.

La conclusion de cet exercice rapide est toujours la même : la captation à la source est toujours la meilleure façon de contrôler un polluant pour protéger la zone respiratoire des travailleurs, comme le dit si bien la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CNESST).

Référence bibliographique

1. Règlement sur la santé et la sécurité du travail S-2.1, r. 13 (À jour au 1er juin 2016) ■

Détection de 4 gaz. Fonctionnement en continu pour 2 ans. **Il est toujours fonctionnel.**

Vous avez toujours beaucoup de travail à faire, alors il vous faut un détecteur multi-gaz simple et sécuritaire sur lequel vous pouvez compter en toute confiance. C'est pourquoi nous avons réinventé la détection de gaz portable.

Voici le nouveau détecteur multi-gaz **BW Clip4**. Il est toujours en fonction - pendant 2 ans. Aucune charge, aucun échange de batterie, aucun tracas. Il est toujours fonctionnel.

Ils ont dit que c'était impossible. Chez nous, l'impossible s'appelle BW Clip4.

Honeywell

© 2016 Honeywell International. Tous droits réservés.

Accrochez-le et continuez votre travail - il est toujours en fonction.
Consultez honeywellanalytics.com pour en savoir plus.

PUBLIREPORTAGE

Station d'étalonnage ou station d'accueil®

Quelle est la station la plus adaptée à vos détecteurs de gaz ?

Introduction

Lorsqu'on fait référence à une station d'étalonnage ou à une station d'accueil pour des détecteurs de gaz, il faut savoir que les deux permettront la réalisation de procédures basiques de maintenance comme les étalonnages et tests de déclenchement. Ces tâches peuvent être effectuées manuellement, mais la station d'étalonnage et la station d'accueil présentent toutes deux des avantages et des caractéristiques supplémentaires. La vraie différence tient à ce que la station d'accueil peut faire de plus que la station d'étalonnage.

Station d'étalonnage

L'automatisation constitue la difference évidente entre un entretien manuel et l'utilisation d'une station d'accueil ou d'une station d'étalonnage. La grande difference entre ces deux appareils réside dans l'étendue des fonctionnalités automatisées. Étudions d'abord la station d'étalonnage.

En matière de détection de gaz, les seules fonctions automatisées d'une station d'étalonnage se limitent aux tests de déclenchement, aux contrôles d'étalonnage ou aux étalonnages complets, ainsi qu'à la charge et à la recharge de la batterie de l'appareil. Les caractéristiques peuvent varier selon les fabricants, mais en général, la station d'étalonnage :

- nécessite la pression manuelle d'un bouton pour démarrer un test ;
- nécessite le téléchargement manuel de données sur un périphérique USB ou directement sur un PC équipé d'un programme logiciel compatible tel qu'Excel ;
- fournit un port USB pour une connexion à un PC ou à une imprimante pour télécharger ou imprimer des rapports d'étalonnage ou de test de déclenchement ;
- nécessite le contrôle manuel des niveaux des gaz étalon et leurs dates d'expiration.

La mobilité, l'autonomie et la simplicité de fonctionnement de la station d'étalonnage en font le choix préféré des utilisateurs.

Station d'accueil

Alors pourquoi compliquer les choses avec plus de fonctions et d'automatisation ? Tout d'abord, il est important de comprendre que bien que la station d'étalonnage soit essentiellement la version basique d'une station d'accueil, les deux appareils exigent que leurs utilisateurs soient formés à leurs modes de fonctionnement. La grande difference entre ces deux appareils réside dans l'étendue des fonctionnalités automatisées.

Étudions d'abord la station d'étalonnage. La station d'accueil offre les mêmes avantages qu'une station d'étalonnage, mais va plus loin que cette dernière

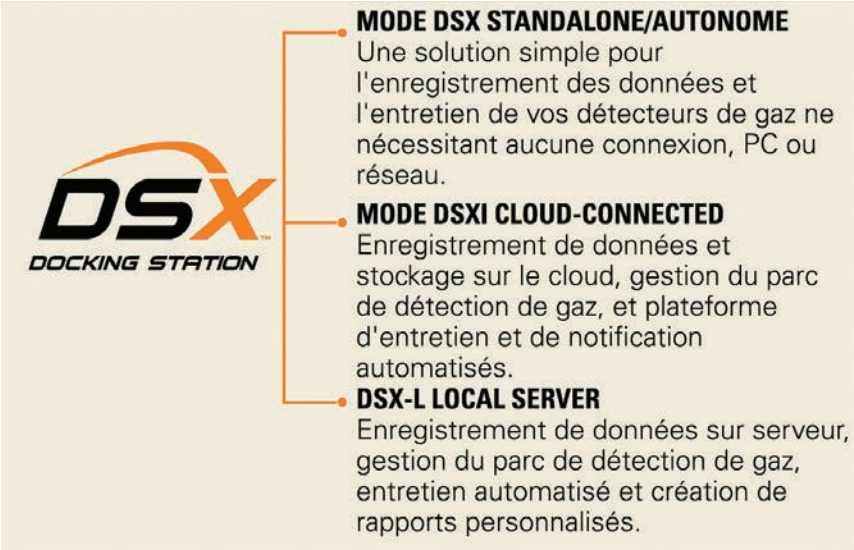

dans la mesure où elle tient compte des exigences internationales croissantes en matière de sécurité.

Grâce à la communication en réseau, une station d'accueil automatise complètement :

Les tests de déclenchement et les étalonnages

Les fréquences préréglées du test de déclenchement, de l'étalonnage et des mises à jour des paramètres de la station d'accueil s'amorcent automatiquement au moment de la connexion. Cela permet de s'assurer que les instruments sont testés et en bon état de fonctionnement conformément aux règles de sécurité, de réduire les coûts d'un étalonnage manuel régulier des appareils de détection de gaz, et de garantir que l'étalonnage est effectué correctement et à des intervalles réguliers.

La charge de la batterie

La station d'accueil reconnaît le type de batterie et la recharge si besoin.

L'enregistrement des données

Toutes les données des détecteurs sont automatiquement sauvegardées et stockées lors de leur mise sur station ; les données restent accessibles conformément aux réglementations concernant la documentation. Ces données incluent les données d'étalonnage, les événements d'alarme, l'exposition des employés (saisie des niveaux d'exposition) et les comportements dangereux qui consistent par exemple à ignorer ou à éteindre un détecteur de gaz pendant un signal d'alarme, ou à utiliser un détecteur sans l'avoir étalonné.

La gestion des détecteurs

Permet le téléchargement vers les détecteurs de gaz de paramètres, tels que les réglages d'alarme et de gaz d'étalonnage ; cela élimine les changements de configuration manuelle.

Les diagnostics des détecteurs

Fournit des informations sur la durée de vie des cellules, leur sensibilité aux gaz ciblés ou aux conditions ambiantes, la date du dernier étalonnage, et celle du prochain.

Équipée d'un logiciel compatible, une station d'accueil est un système complet de gestion d'appareils qui réduit significativement le temps passé à réaliser les tâches de routine, c'est-à-dire l'entretien, l'étalonnage et l'enregistrement des données. Elle facilite l'accès à des enregistrements précis et objectifs, quand vous en avez besoin, vous permettant ainsi d'éviter d'avoir à régler des amendes pour non-conformité. Mais surtout, vous serez rassurés de savoir que vos équipes travaillent en sécurité grâce aux appareils portables de détection de gaz.

Pour plus d'informations sur la station d'accueil DSX™, veuillez contacter : +33 (0)1 57 32 92 61

Ou visitez : www.indsci.fr/dsx ■

INDUSTRIAL SCIENTIFIC

Site Internet : www.indsci.fr

ABONNEZ-VOUS À

TRAVAIL ET SANTÉ

LA REVUE DE RÉFÉRENCE EN SST DEPUIS PLUS DE 30 ANS

TRAVAIL ET SANTÉ vous accorde un accès privilégié aux meilleurs spécialistes en matière de SST.

Pour vous inviter à être à la fine pointe des connaissances dans le monde de la SST, TRAVAIL ET SANTÉ vous convie à consulter des articles signés par des spécialistes d'avant-garde.

SUJETS TRAITÉS RÉGULIÈREMENT

- Gestion de la SST
- Prévention
- Volet légal
- Cadenassage
- Sécurité machine
- SIMDUT 2015
- Financement
- Législation
- Ergonomie
- Comportements humains
- Gestion du stress
- Hygiène du travail
- Ventilation et captage à la source
- Qualité de l'environnement intérieur
- Toxicologie
- Motivation au travail
- Nutrition adaptée au travail
- Santé et sécurité à la maison

POUR VOUS ABONNER OU OFFRIR UN ABONNEMENT CADEAU

www.travailetsante.net • Téléphone : 450 651-2855, 450 359-9198 ou
Par la poste 85, rue Saint-Charles Ouest, bureau 201, Longueuil, J4H 1C5

Un mal irréversible

Les troubles de l'oreille, de la mastoïde et de l'audition représentent plus de 40 % des dossiers pour maladies professionnelles ouverts en 2015 et acceptés selon la nature de la maladie d'après le rapport, *Statistiques annuelles* 2015 (graphique 7,3) (1).

La surdité professionnelle est un mal irréversible en ce sens que les cellules atteintes ne se répareront jamais. Une exposition à des bruits trop intenses pendant trop longtemps en est la cause en milieu de travail. Cela survient si les périodes de repos ne permettent plus aux cellules de se régénérer avant de nouvelles expositions.

Un des moyens pour mieux suivre les pertes auditives consiste à les évaluer au moyen d'un audiogramme. On peut certes aller dans des locaux aménagés à cet effet, mais il existe aussi des systèmes mobiles qui peuvent se rendre sur place pour rencontrer les travailleurs. L'institut national de santé publique (INSPQ) offre un tel service. On peut lire sur le site Web de cet organisme que : *ce service est dédié essentiellement au soutien des équipes en santé au travail dans le cadre de l'application des programmes spécifiques de santé au travail en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail.*

Ajoutons qu'il existe aussi des entreprises privées qui offrent ce service à domicile comme c'est le cas de Workplace Medical Corp. (3).

Références bibliographiques

1. [http://www.cnesst.gouv.qc.ca/Publications/200/Pages/DC_200_1046.aspx]

2. [https : //www.inspq.qc.ca/expertises/laboratoires-specialises-et-depistage/services-cliniques-de-depistage]

3. [http://www.workplacemedical.com/fr/service-mobile-daudiometrie/]

BOTTES ET SOULIERS DE TRAVAIL

ROYER®

LE RESPECT DU TRAVAIL

Chez ROYER, nous croyons en la qualité et avons le souci du travail bien fait. Nous accordons le plus grand RESPECT à tous ceux qui, chaque jour, mettent leur cœur à l'ouvrage et triment dur pour leur famille et leur communauté.

Disciplinés, travailleurs acharnés, tenaces, nous sommes déterminés à fabriquer en Amérique des bottes et souliers qui surpassent tout ce qui se fait d'autres !

Cela fait partie de notre ADN.
C'est notre vocation.

ROYER
712, rue Principale
Lac-Drolet (Québec) G0Y 1C0
Téléphone : 819 549-2100
Télécopieur : 819 549-2584
Sans frais : 1 800 567-7693
Courriel : mkt@royer.com
Site Internet : www.royer.com
Personne-ressource :
Service à la clientèle

BOTTES ET SOULIERS DE TRAVAIL

LEMAITRE

- Manufacturier français de chaussures de sécurité.
- Distribue au Canada depuis de 25 ans.
- Reconnu pour le style, la technologie et le confort.
- Approuvé CSA.

Lemaitre sécurité
17, rue de Bitschhoffen CS 90024
la Walck 67350 France
Téléphone : 416 930-7395
Télécopieur : 416 930-7395
Courriel : jc.benoit@sympatico.ca
Site Internet :
www.lemaitre-securite.com
Personne-ressource : Jean Claude Benoit, directeur Canada

DISTRIBUTEUR

WAJAX

Wajax est le distributeur autorisé des plus grandes marques de produits de sécurité telles que 3M, Honeywell (BW Technologies, Fibre-Métal, Howard Leight, Miller, North Safety, Uvex), Canross, Dynamic Safety, Peakworks, Sirius, Superior Glove, Showa, Moldex et bien plus.

Notre équipe de spécialistes certifiés qui cumulent plusieurs années d'expérience offre également des services de qualité pour l'analyse de votre milieu de travail, pour vos besoins en antichute ainsi qu'en protection respiratoire, tels que les inspections et les essais d'ajustement pour les respirateurs.

Avec plus de 100 succursales à travers le Canada incluant 26 au Québec, Wajax est partout pour vous servir.

Contactez-nous maintenant pour une rencontre avec un de nos spécialistes !

Wajax
2200, 52e Avenue
Lachine (Québec) H8T 2Y3
Téléphone : 514 636-3333
Télécopieur : 514 636-7777
Courriel : marketing@wajax.com
Site Internet : www.wajax.com
Personne-ressource :
Donald Charbonneau,
spécialiste en produits de sécurité

GANTS ET LUNETTES DE SÉCURITÉ

Produits de sécurité ZENITH MD

Produits de sécurité Zenith MD est une entreprise entièrement canadienne qui distribue toute une sélection de produits de sécurité destinés à votre lieu de travail.

L'entreprise a été fondée à Ste-Anne-de-Bellevue (Québec) en 2004 dans le but de répondre à la demande grandissante pour des produits de sécurité fiables à un prix raisonnable. C'est grâce à la croissance continue qu'elle a connue que **Produits de sécurité Zenith MD** a pu diversifier et élargir sa gamme de produits.

Que vous recherchiez des gants de travail spécialisés, des tapis antifatigue ou des lunettes de sécurité stylisées, tournez-vous d'abord vers **Produits de sécurité Zenith MD**.

Produits de Sécurité Zenith MD
22555, Aut. Transcanadienne
Senneville, (Québec) H9X 3L7
Téléphone : 866 457-1163
Télécopieur : 866 457-1164
Courriel : info@zenithsafety.com
Site Internet : www.zenithsafety.com
Personne-ressource : Virginie Morin, directrice de projets et médias

PRIX HONORIFIQUE

DENIS BÉGIN reçoit le prestigieux prix Antoine-Aumont

L'Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail (AQHSST) a attribué le prix Antoine-Aumont 2016 à Denis Bégin. Ce dernier est professionnel de recherche au Département de santé environnementale et santé au travail (DSEST) de l'École de santé publique de l'Université de Montréal où il œuvre principalement dans le domaine de l'hygiène du travail depuis une trentaine d'années.

Le prix Antoine-Aumont souligne « l'ensemble des réalisations d'une personne ou d'un groupe qui, pendant plusieurs années, a fourni une contribution qui a marqué par son impact et/ou sa valeur scientifique la santé et la sécurité du travail ». Le prix a été remis à Denis Bégin lors de la cérémonie d'ouverture du congrès de l'AQHSST le jeudi 19 mai 2016 et mention a été faite de sa « recherche constante de l'excellence dans l'information scientifique et technique destinée aux intervenants en hygiène du travail ». En effet en plus d'être un pionnier et expert de la recherche documentaire Denis Bégin a développé plusieurs banques de données, outils Web et portails au service des intervenants. Mentionnons notamment le portail *Solub* facilitant la démarche de substitution des solvants dangereux [http://www.irsst.qc.ca/solub/]. En plus des solvants Denis Bégin a travaillé sur des sujets très variés : cancérogènes, évaluation rétrospective des expositions, imprimerie, formaldéhyde, amiante, silice, asthme. Il a joué un rôle crucial dans l'avancement de nombreux projets des chercheurs du DSEST.

Mentionnons aussi sa contribution au livre Manuel d'hygiène du travail (2004) au niveau du chapitre 38 intitulé *Information et réseautage*. Ce livre est paru chez Modulo Griffon.

Il a également signé quelques articles dans *Travail et santé*, dont *Le mot du rédacteur scientifique* ayant pour titre Les valeurs limites face au paritarisme, paru en septembre 2016.

L'équipe de *Travail et santé* félicite Denis Bégin pour son prix, mais surtout pour l'excellence de son implication dans l'avancée des connaissances dans le monde de la SST au Québec.

FORMATION

GRAVI T ZERO
SANTÉ / SÉCURITÉ / FORMATIONS

Depuis près de dix ans, **GRAVI-T ZERO** se démarque en développant ses ressources afin :

1. d'offrir des formations de haut niveau tant aux travailleurs qu'aux gestionnaires ;
2. de favoriser le transfert des apprentissages vers la pratique en optimisant le temps de familiarisation avec les équipements ;
3. de proposer un encadrement adéquat basé sur des principes andragogiques ;
4. d'assurer l'apprentissage dans un environnement sécuritaire ;

Les formations en protection contre les chutes, sur les espaces clos, en sauvetage, sur chariots et engins élévateurs, en élingage, SIMDUT, se donnent autant à vos installations, qu'à nos bureaux. Apprenez la technique et adoptez la pratique !

GRAVI-T ZERO
1490-C, Nobel
Boucherville, (Québec), J4B 5H3
Téléphone : 450 655-4001
Télécopieur : 450 655-8200
Courriel : info@gravitzero.com
Site Internet : www.gravitzero.com
Personne-ressource : Sylvain Campeau, directeur de l'expansion commerciale

PRÉVENTION

SECUR-T
canado/nacan

Dispositifs de verrouillage, systèmes de protection et grillages, nous traitons avec les plus importants manufacturiers de produits de sécurité au monde.

Voilà pourquoi nous sommes en mesure de vous aider à rendre vos transports plus sécuritaires, à prévenir pertes, fraudes, vols et accidents.

Allier sécurité, santé et productivité constitue l'une de nos plus grandes forces.

Expertise et savoir-faire, approche consultative, disponibilité et service à la clientèle exemplaire : que votre entreprise soit petite ou grande, nous sommes là pour vous conseiller et nous assurer que vous ayez en main tous les produits dont vous avez besoin. Et en tout temps.

Secur-T
5782, boul. Thimens
Saint-Laurent (Québec) H4R 2K9
Téléphone : 1 800-353-7557
Télécopieur : 514 333-0078
Courriel : info@securt.ca
Site Internet : www.securt.ca
Personne-ressource : Michael Becker, directeur développement des affaires

Secur-T pour la protection des biens et des personnes dans la chaîne d'approvisionnement des entreprises par un mixte de produits de qualité et innovateurs.

Proxipi

Systèmes de prévention des collisions, **PROXIPI** prévient et alerte en **même temps** le piéton et l'engin.

Rapid Roll

Barrière efficace qui s'enroule, réutilisable et portative. Outil révolutionnaire qui vous procure une facilité de protéger

Power Tower

Élévation facile, facile à transporter et facile à stocker. Il accomplit des travaux dans des espaces restreints.

M.A.R.C.

Les opérateurs ont besoin d'un emplacement séparé. Il évite l'escalade dangereuse dans les systèmes de racks à haute densité

Accessoires de chariots – Grillages – Scellés de sécurité, rubans et étiquettes

SECUR-T canado/nacan C-TPAT

5782 boul. Thimens,
Saint-Laurent (Québec) H4R 2K9

1-800-353-7557
info@securt.ca
www.securt.ca

Pour partir du bon pied

Robert Richards[1]

Plusieurs intervenants en gestion se posent la question suivante : *Comment commencer à se préparer pour se conformer aux nouvelles exigences du SIMDUT 2015?* La démarche est simple, mais encore faut-il s'y mettre et le faire adéquatement.

La démarche à suivre ressemble à celle préconisée lors de l'arrivée de la première version du SIMDUT en 1988. L'expérience acquise à cette époque devient utile pour éviter certaines erreurs de parcours rencontrées dans le passé et atteindre les objectifs requis le plus efficacement possible.

Planification

La première phase doit débuter par une bonne planification des étapes à accomplir. En effet, toute démarche de gestion doit être planifiée et organisée en vue d'atteindre des objectifs précis. En premier lieu il faut qu'une volonté ferme de la haute direction soit annoncée concernant l'obligation de se conformer à la nouvelle législation. Tous doivent savoir que les plus hauts dirigeants ont exprimé une volonté d'action et d'atteinte d'objectifs.

Ceci implique que des personnes responsables seront assignées pour l'accomplissement de tâches bien définies. On saura alors qui fera l'inventaire, l'analyse de risque, la compilation des données, la formation et tout autre travail connexe, et ce dans le respect des échéanciers. Ces personnes devront avoir le temps et le budget pour réussir l'accomplissement des tâches assignées. L'ajout de tâches à des personnes déjà surchargées par leur travail n'est pas un gage de réussite.

Les membres du comité de santé et de sécurité devraient à divers degrés être impliqués notamment pour les besoins de formation.

Des rencontres seront prévues selon une certaine fréquence pour évaluer le suivi et éventuellement modifier certains éléments du plan d'action.

Inventaire

La première étape terrain consiste à faire l'inventaire des produits, ce qui inclut tous les produits, dont les produits d'entretien ménager, de maintenance, de plomberie, etc.

Il est essentiel que tous les cadres, contremaitres et travailleurs soient au courant qu'il y aura inventaire. Dans le passé, il arrivait que des étrangers entrent dans un local de travail en fouillant partout à la recherche de produits à inventorier. Cela créait un sentiment d'inconfort chez les travailleurs présents et certains se sentaient espionnés avec pour résultats que des produits étaient intentionnellement cachés en vue d'éviter de se faire prendre en défaut. Or ce n'est absolument pas le but de l'inventaire et ce problème se résout en avertissant les gens de la démarche et de l'objectif visé.

Cet inventaire implique de chercher partout. De bonne foi, il est fréquent que les travailleurs nous montrent cinq ou six produits en affirmant qu'ils n'ont que cela. En ouvrant des portes d'armoires ou de dessous de comptoirs, il est habituel de retrouver divers produits, tombés dans l'oubli, qui y sont parfois entreposés depuis plusieurs mois, voire des années, sans qu'on en ait vraiment besoin. Un des résultats de l'inventaire consiste en l'élimination de produits reconnus inutiles dans l'environnement de travail.

Les produits domestiques, comme de la térébenthine, achetés à la quincaillerie doivent aussi être inclus dans l'inventaire. N'oublions pas que ces produits domestiques doivent faire partie de la formation. Toutefois, tant qu'ils restent dans leur contenant original, l'étiquette SIMDUT de même que la fiche de données de sécurité (FDS) ne sont pas obligatoires. Notons toutefois que sur le site Web du Répertoire toxicologique (REPTOX) de la CNESST, on peut retrouver de nombreux produits purs comme la térébenthine.

Analyse de conformité

Cet inventaire devient une excellente opportunité pour effectuer une analyse de conformité. Idéalement, on utilise une fiche d'inventaire (voir plus loin) sous la forme d'un tableau sur lequel, en plus des quantités, on note si le produit est conforme par son étiquette et si la fiche est disponible. À cela s'ajoute maintenant de voir si la conformité est valable pour le SIMDUT 1988 ou le 2015 (nouvelle version), tant pour l'étiquette que pour la fiche.

La conformité touche aussi l'entreposage. Par exemple, on verra si des produits incompatibles sont entreposés ensembles, on notera les quantités, la conformité des lieux d'entreposage, la proximité des douches oculaires et corporelles si le besoin est présent, etc. Finalement, on profitera de l'inventaire pour noter des éléments à corriger.

Besoins immédiats de formation

Pour les produits identifiés comme ayant déjà une étiquette qui rencontre les exigences du SIMDUT 2015, il faut que les employés reçoivent le plus rapidement possible une formation pour qu'ils

1. CRIA, ÉDITEUR DE LA REVUE *TRAVAIL ET SANTÉ*, FORMATEUR SIMDUT 2015

puissent comprendre la nouvelle étiquette ainsi que la FDS. Dans les faits, la formation devrait être donnée avant l'utilisation du produit muni d'une étiquette conforme au SIMDUT 2015.

La fiche d'inventaire

La fiche d'inventaire devient un outil de premier choix pour rentabiliser la démarche. Certes, on peut se contenter de faire simplement un inventaire sans plus. Mais il s'agit alors d'une perte de temps. Dans le passé on a vu des entreprises embaucher durant la saison estivale un étudiant sans expérience en santé et sécurité du travail pour faire l'inventaire. Et il a fallu dans plusieurs cas tout refaire. Plus haut il a été question de vérifier la conformité, les quantités, les lieux où on identifie les produits. Or l'inventaire peut devenir une source de renseignements très utile pour observer et corriger des situations tout en définissant des besoins de formation précis.

Par exemple, il y a quelques années, lors d'un inventaire, il avait été observé dans un local qu'il y avait un bain de solvant dans lequel le travailleur nettoyait des pièces de métal. Si l'inventaire s'était arrêté à ce niveau, en ne notant que le nom du produit, on n'aurait jamais repéré que :

- le solvant utilisé est très inflammable ;
- la cuve est placée à côté de la seule porte disponible, ce qui fait que le travailleur ne pourrait pas sortir en cas d'incendie dans le bain ;
- une prise électrique est installée au mur juste au-dessus du bain ;
- il n'y a pas d'extincteur dans le local ;
- la hotte d'aspiration au-dessus du bassin ne fonctionne plus ;
- le travailleur ne porte pas de gants en prétextant que ceux qu'il a essayés fondent dans le solvant.

Parmi les informations qu'on pourrait trouver sur une fiche d'inventaire il y a :

- nom du produit tel qu'il apparait sur l'étiquette et la fiche de données de sécurité ;
- nom du fournisseur ;
- les quantités ;
- lieux d'utilisation ;
- lieux d'entreposage ;
- la classification SIMDUT telle qu'inscrite sur le contenant ;
- inscrire s'il s'agit d'un aérosol ;
- mentionner s'il s'agit d'un produit domestique ;
- conformité de l'étiquette au SIMDUT 2015 ou 1988 ;
- conformité de l'étiquette du lieu de travail (de l'employeur) s'il y a lieu ;
- disponibilité de la fiche signalétique (SIMDUT 1988) ou de la fiche de données de sécurité (SIMDUT 2015);
- objectif de l'utilisation du produit ;
- personnes susceptibles d'être exposées (important si des femmes peuvent être enceintes);
- un espace pour faire mention de la disponibilité des ÉPI et de leur état ;
- autres notes pertinentes suite aux observations.

Embauche d'un consultant ?

La question se pose fréquemment pour décider si on devrait faire le travail avec les ressources internes ou demander l'aide d'un consultant. Si le choix du consultant est judicieux en se basant sur des critères dépassant le montant des honoraires, ce dernier devrait être en mesure de faire un travail de qualité. Si on opte pour une ressource à l'interne, il est essentiel de s'assurer que la personne possède les qualifications requises à défaut de quoi, on devra lui faire suivre une formation. Il y a aussi un bon côté pour qu'une personne de l'entreprise prenne le dossier en main. Elle connait le milieu, les personnes qui y travaillent et développera une expertise qu'elle pourra utiliser par la suite.

Dans le cas d'un consultant extérieur, il est toujours recommandé qu'il soit accompagné d'un représentant SST ou un agent de prévention en vue de le guider et de profiter de l'occasion pour un coaching.

Définir les besoins de formation

Les besoins de formation peuvent varier pour chaque travailleur selon les produits qu'il utilise et qu'il côtoie ou qu'il est susceptible de côtoyer. En principe, la démarche pour assurer la formation se fera avec la contribution des membres du comité santé sécurité.

Il faut bien distinguer l'information sur le SIMDUT 2015 de la formation. Dans le premier cas on informe sur ce qu'est le SIMDUT, comment cela fonctionne, on voit les présentations des contenus des étiquettes et des fiches de données de sécurité ainsi que d'autres informations pertinentes au milieu.

La formation concerne les produits eux-mêmes. Les travailleurs doivent acquérir les connaissances et les compétences pour connaitre les produits, leurs propriétés, les risques pour leur santé ou leur sécurité, les moyens de prévention ainsi que les actions à poser en cas d'accidents. On n'arrête évidemment pas l'usine de fonctionner pendant quelques jours pour cela. Par ailleurs, si à chaque réunion de production on inclut deux ou trois produits à l'ordre du jour, on entretient l'importance de la sécurité et on fait de la formation continue.

Conclusion

Les énergies requises pour mettre en œuvre le SIMDUT 2015 ne sont pas aussi importantes qu'il n'y parait. Rome ne s'est pas construite en un jour dit le proverbe. Commencer tôt, ne pas attendre l'échéancier final, assure de créer une gestion efficace du dossier.

Ce nouveau SIMDUT est plus complet que l'ancien. Il apporte une meilleure qualité d'informations. De plus, les informations sont standardisées, ce qui en facilite la recherche et la compréhension. S'en occuper sérieusement, c'est investir dans la sécurité des travailleurs. ■

Interview des témoins SAVOIR ÉCOUTER

Robert Richards[1]

L'enquête qui suit un incident ou un accident comporte diverses étapes, dont la rencontre avec les témoins. Cette rencontre a pour objectif d'une part de mieux comprendre ce qui s'est passé et, d'autre part, de trouver des solutions pour corriger la situation afin d'éviter une répétition d'un même accident.

Cette étape de l'enquête est indispensable. Elle exige du doigté de la part de l'intervieweur. Certains éléments doivent être respectés pour en obtenir un bon résultat.

Un témoin confiant et à l'aise

En tout premier lieu, il est essentiel que le témoin se sente confiant dans la démarche et à l'aise de répondre ce qu'il croit être conforme à la réalité. Aussi, il doit demeurer à l'aise face aux conséquences de son témoignage. Surtout, il faut lui faire comprendre que l'on ne cherche pas de coupables, mais des causes à corriger. Il n'y aura pas de sanction suite à l'enquête à moins d'un cas tout à fait exceptionnel de négligence grave. Sinon, il craindra que son témoignage incrimine un confrère, voire lui-même. Le ton demeure amical et le témoin devient un allié qui nous aidera dans notre démarche.

Les questions

Bien sûr il y a les questions. Ces dernières doivent être ouvertes afin de laisser libre cours à la livraison des faits. On ne pose jamais des questions en vue d'orienter une réponse. Par exemple, au lieu de demander : *Pensez-vous que si quelqu'un avait ramassé le tuyau par terre, cela aurait évité l'accident ?*

Mais plutôt utiliser une formule comme : *Comment pourrait-on éviter ce genre d'accident ?* La première question suppose un OUI comme réponse alors que la deuxième ouvre la porte à de nouvelles idées. C'est de la deuxième que l'on récoltera des idées et des suggestions de prévention.

Savoir écouter

Voici l'étape probablement la plus importante, mais, pour certains, la plus difficile : écouter de manière active. Comme si ce que le témoin raconte devenait d'une importance capitale. Et surtout, écouter sans répliquer, sans intervenir et, principalement, sans argumenter. La seule chose qui compte est d'écouter, de porter attention et de prendre des notes.

S'il y a un silence, c'est correct. Le témoin prend une pause avant de continuer. On attend la reprise. Si c'est trop long, comme silence, on peut relancer par : *Y a-t-il autre chose que vous croyez important ?*

Rien ne doit nous déranger lors de l'écoute. Le témoin doit ressentir que ses propos sont importants. Ce n'est pas le moment de regarder l'heure et encore moins son téléphone cellulaire qui aurait dû être fermé ou, à tout le moins, en mode silencieux. Répondre à un appel ou un texto revient à signifier au témoin qu'il y a d'autre chose de plus important que son témoignage. Il perdra le fil de ses idées et on pourrait ainsi perdre des informations très pertinentes.

En conclusion

Dans l'écoute d'un témoignage, il faut savoir demeurer patient et faire ressentir au témoin jusqu'à quel point ce qu'il raconte est primordial pour la compréhension des faits et la correction de la situation qui a provoqué l'accident. Il n'est nécessaire d'être d'accord avec ce qu'il raconte, mais il est nécessaire qu'il ressente que son témoignage est significatif.

Il faut savoir mettre le témoin en évidence. C'est lui qui est important, pas l'intervieweur.

Note bibliographique

Pour en savoir plus : Pérusse M. (2011) Le coffre à outil de la prévention des accidents en milieu de travail, 4e édition, Le groupe de communication Sansectra inc. ■

1. CRIA, ÉDITEUR DE LA REVUE *TRAVAIL ET SANTÉ*, FORMATEUR SIMDUT 2015

L'ANALYSE DES DONNÉES de l'interview

Christian Millet[1]

Dans l'article précédent, Robert Richards a expliqué comment réussir une entrevue à l'aide de techniques de communication efficace et d'une écoute attentive des faits rapportés par les témoins d'un incident en milieu de travail.

J'aimerais couvrir avec vous comment utiliser les données recueillies lors des entrevues afin d'établir un portrait réaliste des faits entourant la survenance d'un incident.

Chaque individu témoin d'un évènement le perçoit selon ses antécédents et ses paradigmes. Ainsi, le récit d'un même évènement sera sans doute rapporté de différentes façons par les divers témoins. Supposons d'entrée de jeu que les informations essentielles telles que le moment, le lieu exact, et les activités effectués lors de l'incident ont été recueillies.

Première étape

La première étape lors de l'analyse des éléments obtenus par l'entrevue des témoins consiste à séparer les faits des non-faits qu'on peut désigner aussi comme des ouï-dire ou des suppositions gratuites. Ainsi, l'affirmation « Paul travaillait sur la presse à métal numéro 1 » est un fait, alors que l'affirmation « Paul ne devait pas porter ses ÉPI comme d'habitude » est un non-fait. Évidemment, la première affirmation est essentielle pour l'analyse alors que la deuxième est à écarter ou à valider par des éléments tangibles de l'enquête.

Deuxième étape

La deuxième étape consiste à utiliser les faits identifiés à partir de l'entrevue et de les catégoriser comme étant des activités ou des circonstances normales ou anormales reliées à l'exécution des tâches. Si nous reprenons l'exemple utilisé précédemment, nous allons assumer que Paul travaillait de manière habituelle sur la presse à métal numéro 1 et donc qu'il s'acquittait d'une tâche connue de lui. Par contre, si nous recueillons l'information suivante « Paul ne portait pas ses lunettes de sécurité tel que prescrit dans le programme de prévention », nous avons alors un fait anormal qui pourrait être utile dans la compréhension des causes de l'incident.

Troisième étape

Si nous savons que l'incident de Paul est relié à la projection d'un copeau de métal vers son visage, copeau qu'il a reçu dans un œil par exemple, nous arrivons donc à la troisième étape qui consiste à déterminer si l'activité ou la circonstance anormale est contributive à l'incident. Donc si Paul avait subi une coupure aux mains lors de la manipulation d'une feuille de métal, le fait qu'il ne portait pas ses lunettes de sécurité, bien que ce soit une donnée importante pour la gestion du programme de prévention, ne constitue pas un élément contributif à l'incident. Aux fins de cette explication, nous n'argumenterons pas le fait que l'absence de lunette de sécurité aurait pu être un élément contributif de l'incident si Paul avait fermé ses yeux lors de la manipulation de la feuille de métal. Par contre, cela illustre la complexité d'une telle analyse et donc le besoin de rigueur lors de la détermination des causes contributives d'un incident.

Conclusion

En conclusion, à la suite d'entrevues consécutives à un incident au travail, il est essentiel de déterminer parmi les informations recueillies quels sont les faits. Est-ce que ces faits sont normaux ou anormaux et est-ce que les faits anormaux sont des facteurs contributifs à la survenance de l'incident ?

Ces étapes qui semblent fastidieuses vous permettront de baser votre analyse des causes fondamentales de l'incident sur des assises solides. ■

1. RÉDACTEUR EN CHEF *TRAVAIL ET SANTÉ*

SUJETS PUBLIÉS EN 2016

THÈME	TITRE DE L'ARTICLE	AUTEURS	PARUTION	VOLUME
AÉRONAUTIQUE	Ingénierie de résilience et dégivrage d'avions	Éric Lescure, F. Morency et S Nadeau	juin 2016	31:2
AGRÉMENT	Embauche, choisir un CRSP®/PSAC®	Lyne Duplessis et J. Bureau	juin 2016	32:3
AMIANTE	De l'amiante en bijouterie?	Capucine Ouellet et N. Côté	juin 2016	32:2
AUDIT	Pour une approche zen	Christian Millet	décembre 2016	32:4
CAPTATION À LA SOURCE	Ventilation efficace en zone respiratoire	Michel Gagnon	Guide-Source 2017	32:5
CATASTROPHOLOGIE	Identifiez vos risques et réduisez votre vulnérabilité	Mélanie Monette	Guide-Source 2017	32:5
CERTIFICATIONS	Systèmes de gestion, complaisance ou performance?	Marc-André Ferron	mars 2016	32:1
DÉFI	Sauriez-vous répondre (Cas # 2)	Michel Pérusse	juin 2016	32:2
DÉFI	Sauriez-vous répondre (Cas #3)	Michel Pérusse	septembre 2016	32:3
DÉFI	Sauriez-vous répondre? (Cas # 4)	Michel Pérusse	Guide-Source 2017	32:5
DÉTECTION DES GAZ	Odeur de gaz et risque d'explosion	Christian Rousseau	mars 2016	32:1
DÉTECTION DES GAZ	Étalonnage	Christian Rousseau	juin 2016	32:2
DÉTECTION DES GAZ	Oxygène	Christian Rousseau	septembre 2016	32:3
DOS	Mal de dos, mal du siècle	Kathleen Gagné-Doyon	juin 2016	32:2
DOULEUR PERSISTANTE	Une maladie à impacts multiples	Kathleen Gagné-Doyon	mars 2016	32:1
DROGUES ET ALCOOL	Prévenir sans modération	Jean-Christophe Minguez	mars 2016	32:1
ÉDITORIAL JEUNESSE	Guide de survie des nouveaux praticiens en SST	Kathleen Côté	juin 2016	32:2
ÉDITORIAL JEUNESSE	Personnalités difficiles au travail	Kathleen Côté	septembre 2016	32:3
ENCORE LE H_2S	Le jour de la marmotte en détection des gaz	Christian Rousseau	Guide-Source 2017	32:5
ENQUÊTE ACCIDENT	Interview des témoins, savoir écouter	Robert Richards	Guide-Source 2017	32:5
ENQUÊTE ACCIDENT	L'analyse des données de l'interview	Christian Millet	Guide-Source 2017	32:5
ENVIRONNEMENT SOCIAL	Compassion et bienveillance au travail	Julie Banville et J. Ayotte	mars 2016	32:1
ERGONOMIE	Protéger le patrimoine en préservant sa santé	Jasmin Vallée-Marcotte	décembre 2016	32:4
ESPACES CLOS	Interventions en espaces clos	Damien Burlet-Vienney, Y. Chinniah et A. Balhoul	mars 2016	32:1
FINANCEMENT	Mutuelles de prévention, comment choisir?	Lyse Dumas	juin 2016	32:2
FINANCEMENT	Imputation des indemnités versées en trop, changements dans la politique de la CNESST	Lyse Dumas	septembre 2016	32:3
FINANCEMENT	Régime rétrospectif ou mutuelles de prévention	Lyse Dumas	décembre 2016	32:4
FORMATION	Gestion de la formation en SST. Principes de base	Marc-André Ferron	Guide-Source 2017	32:5
GESTION DE LA SST	Les 4 T de la gestion des risques	Martin Ruel et Michel Pérusse	décembre 2016	32:4
GESTION DU STRESS	Ralentir c'est productif	Julie Banville et J. Ayotte	septembre 2016	32:3
HARNAIS	Confort des harnais, un paramètre important	Bertrand Galy et A. Lan	décembre 2016	32:4
JURISPRUDENCE	Employeurs: accommodez	Virginie Maloney	juin 2016	32:2
JURISPRUDENCE	Tracas administratifs et lésion psychologique	Virginie Maloney	septembre 2016	32:3
JURISPRUDENCE	SAAQ et CNESST comment s'en sortir?	Virginie Maloney	décembre 2016	32:4
LIBERTÉ DE CHOIX	La force de la persuasion SSE	Marie Laberge	décembre 2016	32:4
LIMITATIONS FONCTIONNELLES	Limitations fonctionnelles représentatives	Lucie Dupont	mars 2016	32:1
LIMITATIONS FONCTIONNELLES	Interprétation du terme éviter	Lucie Dupont et M. Paradis	juin 2016	32:2
LIMITATIONS FONCTIONNELLES	Amplitudes de la colonne lombaire	Lucie Dupont et M. Paradis	septembre 2016	32:3
MANAGEMENT	Améliorer son degré de culture	Marie Laberge	mars 2016	32:1
MANAGEMENT	La puissance de l'influence	Marie Laberge	juin 2016	32:2
MASSOTHÉRAPIE	Pour un bienêtre et une productivité accrue	Martin Miljour	Guide-Source 2017	32:5
MESURES D'URGENCE	Plan de mesures d'urgence, êtes-vous prêts?	Marcel Ricard	décembre 2016	32:4

THÈME	TITRE DE L'ARTICLE	AUTEURS	PARUTION	VOLUME
MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF	Cadenassons nos machines	Christian Millet	mars 2016	32:1
MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF	L'été est enfin arrivé	Christian Millet	juin 2016	32:2
MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF	Fait-il trop chaud pour travailler ?	Christian Millet	septembre 2016	32:3
MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF	Un lecteur nous écrit (à propos d'une photo publiée)	Christian Millet	décembre 2016	32:4
MOT DU RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE	Le bruit dans tous ses états	Michel Gérin	mars 2016	32:1
MOT DU RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE	Émanations des moteurs diésel : nocives et complexes	Maximilien Debia	juin 2016	32:2
MOT DU RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE	Les valeurs limites face au paritarisme	Denis Bégin	septembre 2016	32:3
MOT DU RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE	Divergence et transparence	Michel Gérin	décembre 2016	32:4
NUTRITION	Le poids santé revisité	Marielle Ledoux	décembre 2016	32:4
PARTY DE NOËL	Avant que ça finisse mal	Kathleen Côté	décembre 2016	32:4
PREMIERS SOINS	Panique au CLSC	Robert Richards	Guide-Source 2017	32:5
PRIX ANTOINE AUMONT	Denis Bégin reçoit le prix	Robert Richards	Guide-Source 2017	32:5
QUALITÉ DE L'AIR	Méthodes de travail sécuritaires dans un vide sanitaire	Nicolas Millot	septembre 2016	32:3
RESPONSABILITÉ	Hygiène du travail et diligence raisonnable	Jean-Pierre Gauvin	juin 2016	32:2
RISQUE	Surprotégez-vous vos machines	Benoit Giroux	mars 2016	32:1
RISQUES	Corriger les risques. Pourquoi votre suivi a-t-il des ratés ?	Alain Daoust	décembre 2016	32:4
SANTÉ MENTALE	Pressé par le temps ?	Jacques Lafleur	mars 2016	32:1
SANTÉ MENTALE	Résolution de problème	Jacques Lafleur	juin 2016	32:2
SANTÉ MENTALE	Technostress sous contrôle	Jacques Lafleur	septembre 2016	32:3
SANTÉ MENTALE	La culpabilité apprivoisée	Jacques Lafleur	décembre 2016	32:4
SÉCURITÉ	Fixation des garde-corps sur une structure existante	Bertrand Galy et A. Lan	mars 2016	32:1
SÉCURITÉ	Effet du vieillissement sur la résistance mécanique des cordes d'assurance verticales	André Lan, B. Galy et C. Arrieta	septembre 2016	32:3
SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	Existe-t-il des alternatives au port d'ÉPI ?	Benoit Giroux	juin 2016	32:2
SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE	Équipements de production sécuritaires, sélection et achat	Benoit Giroux	septembre 2016	32:3
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Les angles morts sous un autre angle	Denis Corriveau	juin 2016	32:2
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	La bonne position de conduite	Denis Corriveau	septembre 2016	32:3
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Êtes-vous un conducteur proactif ?	Denis Corriveau	décembre 2016	32:4
SST MAISON	Quand il faut savoir quoi faire	Robert Richards	décembre 2016	32:4
TECHNOLOGIE 24/7	Le technostress, une nouvelle réalité	Julie Banville et J. Ayotte	juin 2016	32:2
TEXTE SCIENTIFIQUE	Utilisation des prothèses auditives en milieu de travail bruyant	Véronique Vaillancourt, M. Gendron, T. Leroux, C. Laroche, P. Fortier, L. Paré, C. Giguère, J. Voix	mars 2016	32:1

Collection de livres en SST

- Le coffre à outils de la prévention des accidents en milieu de travail, 4e édition, par Michel Pérusse
- Le cadenassage clés en main, par Alain Daoust
- Évaluation des matières explosives et toxiques, par Michel Legris, et coll.
- La SST un système détourné de sa mission, par Florian Ouellet
- Le métier de préventionniste: entre l'arbre et l'écorce, par Jean-Pierre Brun, et coll.

Pour plus d'informations, visitez notre site Internet :
www.travailetsante.net

INDEX DES ARTICLES PUBLIÉS

Vous cherchez un article déjà paru ?
RECHERCHEZ RAPIDEMENT

PAR AUTEURS | PAR MOTS-CLÉS

Consultez notre site web :
www.travailetsante.net

Panique au CLSC

Robert Richards[1]

C'était un matin comme un autre au CLSC. Les rendez-vous pour les prises de sang étaient pratiquement terminés et chacun prenait sa place dans son bureau respectif. Soudain trois hommes très énervés entrent en trombe transportant une personne couchée sur une civière.

La panique se lisait sur les yeux de ces hommes. Un de leurs confrères venait d'être victime d'un accident. Un tuyau transportant un solvant s'était brisé arrosant par le fait même l'accidenté. Dans l'idée de le protéger du froid, ses compagnons de travail l'avaient entouré d'une couverture.

Les trois hommes parlaient en même temps d'une voix haute, teintée de panique. La réceptionniste arrivait à peine à comprendre ce qu'ils exprimaient.

Ameuté par le bruit, un médecin se présente. Sa première action vise à calmer les trois hommes qui finissent par lui expliquer ce qui s'est passé. Le produit impliqué étant du méthanol, le médecin s'empresse de regarder les yeux de la victime. Heureusement, ils ne sont pas atteints.

Mais là où la situation se complique, c'est quand le médecin explique qu'il est primordial de faire prendre une douche à la victime pendant une vingtaine de minutes, sauf que… qu'il n'y a pas de douche au CLSC. Cette information soulève l'indignation des trois hommes. Mais ce n'est pas le temps des explications sur le rôle de l'établissement. Il est plus urgent de passer à l'action.

Il fallait revenir à l'usine avec le travailleur accidenté pour lui faire prendre une douche. En vue d'aider les travailleurs, le médecin décide de les supporter et de les accompagner à l'usine pour s'assurer que le tout sera fait selon les bonnes pratiques. Cette dernière initiative a pour effet de les rassurer.

Arrivés sur les lieux, on constate que la douche est encombrée. Rapidement on la dégage et le travailleur réussit à y pénétrer. Le médecin ajoute qu'il doit enlever ses vêtements imbibés du produit.

Pendant que le travailleur prend sa douche, le médecin téléphone lui-même aux services ambulanciers leur expliquant par le fait même les circonstances entourant l'accident.

Fort heureusement, la victime n'a connu aucune séquelle sévère suite à l'évènement. Mais le dossier ne faisait que commencer pour l'employeur.

Plusieurs lacunes furent relevées lors de l'enquête accident. La première et assurément la plus importante dans les circonstances : les travailleurs ne savaient pas quoi faire devant une telle situation.

Du temps précieux a été perdu avant d'appliquer le bon traitement sous la douche. D'abord se rendre au CLSC, ensuite en revenir pour, en plus, déblayer la douche. Si ça avait été le tuyau d'acide sulfurique qui aurait été en cause, les conséquences auraient été autrement désastreuses.

L'employeur a tenté d'expliquer à l'inspecteur de la CNESST qu'il avait déjà offert de la formation SIMDUT, il y a trois ans. En réalité cette formation n'avait pas servi à grand-chose considérant la réaction des travailleurs voulant aider l'accidenté. S'ajoute la négligence de la douche encombrée.

Rappelons que la formation doit rendre les travailleurs aptes à agir devant un accident impliquant un produit. Ils doivent connaitre les produits, savoir comment travailler sécuritairement et agir devant les imprévus. On ne peut s'excuser et se blanchir simplement en offrant une formation aux trois ans. Il faut s'assurer de la compétence permanente des employés face aux produits qu'ils manipulent, utilisent ou côtoient.

N.D.L.R. Ce texte est inspiré d'une histoire vraie. Si vous connaissez d'autres cas du genre, n'hésitez pas à nous en faire part, le but étant d'éviter les récidives. ■

1. CRIA, ÉDITEUR DE LA REVUE *TRAVAIL ET SANTÉ*, FORMATEUR SIMDUT 2015

Robert Richards
CRIA, M.Sc.A
Revue Travail et santé
Chargé de cours
Université de Montréal
(1996 à 2016)

EN PLUS, DEUX FORMATIONS ET UNE CONFÉRENCE DISPONIBLES :

- Introduction d'une durée de trois heures (pour tous)
- Élaborée d'une durée de six heures
- Conférence d'une durée d'une heure

FORMATION DE FORMATEUR SIMDUT 2015 (SGH)

Le nouveau SIMDUT 2015 adapté et harmonisé au SGH et au système américain

Une formation qui vous apportera les connaissances requises pour pouvoir former dans votre entreprise.

Un document PowerPoint de base est offert aux participants.

Serez-vous prêts ?

Objectifs de la formation et habiletés transmises pour formation de formateur :

- Acquérir les connaissances et les compétences pour enseigner les nouvelles exigences du SIMDUT 2015 harmonisé avec le SGH et le système des États-Unis ;
- Apprendre quelques règles de base de classification des produits ;
- Comprendre pourquoi le SIMDUT 2015 s'harmonise au Système Général Harmonisé (SGH) ;
- Comprendre les contenus des nouvelles règles des étiquettes et des fiches de données de sécurité en vue de les enseigner ;
- Saisir les principales différences entre le SIMDUT actuel (1988) et la nouvelle version 2015 adaptée aux normes internationales du SGH.

Une attestation sera remise à chaque participant.

Pour le contenu, rendez-vous sur :
[http://www.travailetsante.net/formations-sst/formationformateursimdut/]

FORMATION À NOS BUREAUX DE LONGUEUIL

AUSSI DISPONIBLE DANS VOTRE ENTREPRISE

Liste d'articles écrits par le formateur et disponibles sur le site Web de *Travail et santé*

[http://www.travailetsante.net/systeme-general-harmonise/]

- Les pictogrammes et leurs significations.
- Le volet 1, La santé.
- Le volet 2, Les inflammables.
- Le volet 3, Les corrosifs.
- Le volet 4, Les matières comburantes et les peroxydes organiques.
- Le volet 5, Les matières qui partagent le pictogramme des explosibles.
- Le volet 6, Les gaz sous pression.
- Le volet 7, L'environnement (Le SGH et l'image publique de l'entreprise).
- Le SGH s'implante aux États-Unis.
- Dates prévues d'implantation au Canada.

Des rendez-vous à ne pas manquer.

TRAVAIL ET SANTÉ

Vous offre des formations et une conférence. Disponibles chez vous dans votre milieu de travail.

Pour plus d'informations : www.travailetsante.net – robert.richards@travailetsante.net
Téléphone : 450 651-2855 ou 450 359-9198

Robert Richards
CRIA, M.Sc.A
Revue Travail et santé
Chargé de cours
Université de Montréal
(1996 à 2015)

La communication en SST POUR CONVAINCRE DE PASSER À L'ACTION

- Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi il était si difficile de faire passer vos messages en SST ?
- Aimeriez-vous influencer positivement les décisions ?
- Pourquoi les gens ne vous écoutent-ils pas ?

Que ce soit sous la forme de conférence-midi, de réunion avec le comité SST ou d'une présentation aux membres du personnel, cette conférence d'une durée d'une heure vous aidera à améliorer vos communications.

Elle s'adresse à toute personne désirant améliorer sa performance pour communiquer de l'enthousiasme pour un projet.

Les objectifs de la conférence sont de mieux comprendre :

- comment éveiller et attirer l'attention des personnes que l'on désire convaincre ;
- les règles pour transmettre un message clair et performant ;
- comment transmettre le désir de passer à l'action dans un projet en SST ;
- comment maintenir l'intérêt et l'écoute des personnes à qui on s'adresse durant tout le déroulement du projet.

Nos succès comme nos échecs résultent très souvent de la qualité de nos communications.

3M | DBI SALA® PROTECTA®

Protection contre les chutes

L'essentiel

Chaque jour, vous grimpez à de nouvelles hauteurs avec deux buts en tête: un travail bien fait et un retour sain et sauf aux gens que vous aimez. Notre mission? Avec les technologies de la marque DBI-SALA® et Protecta®, nous sommes les leaders de la protection contre les chutes, développant des solutions de protection reconnues à l'échelle internationale. Ainsi, vous pouvez vous concentrer sur vos réelles priorités - votre travail, votre famille et votre sécurité.

Découvrez comment notre science protège votre sécurité.

3M.ca/lEssentiel

3M Science. Au service de la vie.MC

3M, DBI-SALA et Protecta sont des marques commerciales de 3M.
Utilisées sous licence au Canada. © 2016, 3M Tous droits réservés.